



WCS
CAMEROON BIODIVERSITY PROGRAM



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
PROJET D'APPUI A L'AMENAGEMENT
DU PARC NATIONAL DU MBAM ET DJEREM**

Janvier - Décembre 2009

Préparé par :

FOSSO Bernard

NZOUANGO David

POUOMEGNE Jean Bosco

Sous La Supervision de : Dr. Roger Corneille FOTSO

Janvier 2010



SOMMAIRE

I. Introduction	3
II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE	5
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD	5
2.1.1 De la stratégie d'intervention.....	5
2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle	6
2.1.3 Evaluation des efforts de surveillance et de contrôle.	10
Tableau n° 4: Evolution annuelle par type d'intervention des saisies (2004-2009)	13
2.1.4 Contrôle et suivi des permis de collecte	14
2.1.6 La sécurisation des limites du parc	16
2.1.7 Appui du Projet Deng deng	17
2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale	17
2.2.1 Information et sensibilisation	17
2.2.2 Education environnementale	19
III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE	20
3.1 Amélioration des connaissances sur les ressources du parc.....	20
3.1.1 Inventaire et suivi écologique.....	20
3.1.2 Recherches fondamentales.....	24
3.1.3 Suivi et encadrement des étudiants.....	25
3.2 Suivi écologique et socioéconomique	26
3.2.1 Suivi des sites particuliers	26
3.2.2 Suivi des impacts de la chasse	27
3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD	29
3.2.4 Suivi des sites mis à feu	30
3.2.5 Suivi du bétail en transit	31
IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION.....	32
4.1 Appui à l'organisation sociale	32
4.2 De l'encadrement des apiculteurs.....	32
4.3 Des activités de pêche	33
4.4 Importance financière de la pêche.....	34
4.5 Autres activités	38
V COORDINATION ADMINISTRATIVE ET SUIVI	39
5.1 Ressources humaines	39
5.2 Supervision, coordination et suivi	40
5.2.1 Supervision et suivi.....	40
5.2.2 Coordination.....	42
5.3 Formation.....	42
5.4 Recherche de financements	43
VI. DIFFICULTES ET DEFIS	46
VII - CONCLUSION	46

I. Introduction

Le Parc National du Mbam et Djerem (PNMD) a entamé en janvier 2009, la deuxième année de mise en œuvre de son plan d'aménagement approuvé en mars 2008 par le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF). De nombreux événements d'une importance notable ont meublé la vie du projet au cours de l'année 2009 et au nombre desquels on peut citer:

- le retour de la sérénité entre la FEDEC et WCS par la signature de l'accord de financement pour la deuxième phase triennale du projet prévue de janvier 2009 à décembre 2011 ;

- la tenue du deuxième comité de gestion du PNMD en mars 2009;

- les toutes premières visites officielles depuis 2003 des responsables du MINFOF en la personne du Délégué régional des Forêts et de la Faune du MINFOF pour l'Adamaoua en juillet 2009 et de celle conjointe du Directeur Général de COTCO et du Président du Conseil d'administration de la FEDEC le 27 novembre 2009;

- l'arrivée au PNMD de sept nouveaux écogardes affectés par le MINFOF.

Les activités du projet ont été organisées autour des axes ci-après :

- Protection du parc, information, sensibilisation et éducation à la conservation;
- Recherche et suivi écologique ;
- Encadrement des activités de pêche et d'apiculture menées par les populations riveraines et appui à l'organisation sociale ;
- Supervision, coordination et suivi des activités du projet.

Au plan de la protection du parc, la combinaison des opérations de surveillance et de contrôle de routine, des opérations spéciales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc, a permis de contenir davantage les pressions et menaces orchestrées par les utilisateurs clandestins et illégaux des ressources du parc. Les efforts de surveillance et de contrôle ont représenté 72 patrouilles dans le parc, 830 contrôles fixes, 4 opérations coup de poing. Ces efforts se sont soldés par la saisie d'environ 6,3 tonnes de produits fauniques périssables, 395 munitions, 13 armes de chasse et 187 collets désamorçés.

Au plan de l'approfondissement des connaissances sur les ressources du parc, les résultats des activités de suivi écologique ont permis d'estimer la population des chimpanzés et des éléphants et de déterminer les Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) pour la quasi-totalité des principaux mammifères du parc.

L'appui à l'encadrement des communautés riveraines du parc a permis la récolte d'environ 15 tonnes de poisson soit un revenu global d'environ 15 millions de FCFA pour les pêcheurs, 324000 FCFA pour la mutuelle de ces pêcheurs et 510 litres de miel représentant au moins cinq cent mille FCFA de revenus pour les apiculteurs.

Au plan de la supervision, de la coordination et du suivi, l'innovation majeure a été la visite du Délégué Régional du MINFOF pour l'Adamaoua et la mission conjointe au projet pour la première fois conduite par le Directeur Général de COTCO et le Président de la FEDEC. Ces visiteurs de marque ont fortement contribué par leur présence à booster le moral du personnel du parc et à redonner aux populations riveraines, une autre perception de l'importance du parc.

Les nombreuses attentes fondées sur les promesses du PSFE ne sont pas encore distinctement perceptibles. Par ailleurs, la prise en charge des écocardes temporaires par le Fonds Spécial de la Faune a connu un début de solution bien que l'incertitude demeure au sujet du statut à long terme de ce personnel, ce qui limite fortement son dévouement au travail.

L'année aura également été marquée par le décès au mois de décembre, du jeune NNANGA, écocarde nouvellement affecté au PNMD.

De manière générale, le taux de réalisation des activités planifiées est très satisfaisant. Le présent rapport, prescrit par les dispositions contractuelles entre FEDEC et WCS, résume les principales réalisations de l'année 2009, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ainsi que les perspectives pour l'avenir.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus au cours de cette période l'ont été grâce au soutien continu et soutenu de nos multiples partenaires à qui nous nous faisons le devoir de leur exprimer toute la reconnaissance de WCS en général et de l'équipe du projet en particulier et espérons devoir toujours compter sur eux pour affronter les défis de demain.

II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

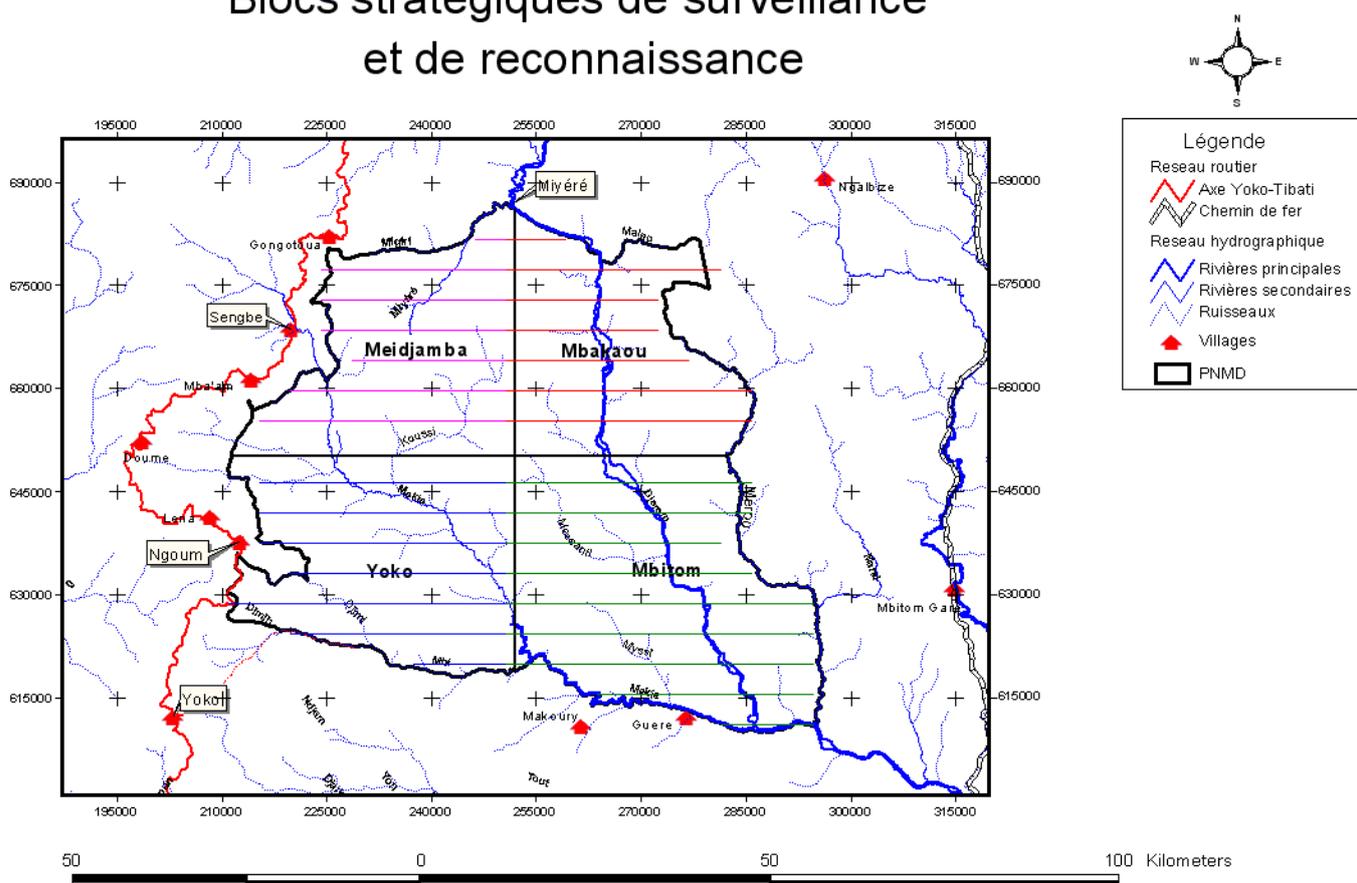
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD

2.1.1 De la stratégie d'intervention

La stratégie de surveillance et de contrôle mise en place pour la protection du PNMD et sa périphérie s'articule autour:

- de l'organisation spatiale du parc national en quatre secteurs placés chacun sous la coordination du poste de contrôle forestier et de chasses et dorénavant (depuis le second semestre) sous la coordination des chefs d'antenne nommés par le conservateur (Antennes de Mbakaou, Meidjamba et Yoko) voir carte 1;
- du renforcement des antennes par des postes avancés (Miyere, Sengbe, Ngoum, Mbitom) voir carte 1 ;
- de la planification des patrouilles de routine de surveillance à l'intérieur ou à l'extérieur du parc (mobiles ou en des postes fixes que sont Miyere, Meidjamba, Sengbe, Ngoum, Yoko) ;
- de l'organisation des patrouilles d'investigation suite à des informations secondaires de source crédible ;
- de l'organisation des patrouilles de suivi à la suite des résultats des patrouilles de routine;
- de l'organisation des opérations spéciales de contrôle ou opérations coup de poing) ;
- de l'instauration des barrières permanentes de contrôle sur certains axes routiers et points d'accès au parc ;
- de l'adoption des indicateurs de performance notamment le nombre de jours minimum de patrouilles et distance minimale parcourue par patrouille ou par mois selon le cas (au moins 10 jours consécutifs de patrouilles mensuelles à raison de 6km par jour) à l'intérieur du parc par équipe.

Blocs stratégiques de surveillance et de reconnaissance



Carte n°1: Découpage du PNMD en blocs de surveillance et de contrôle

2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle

2.1.2.1 Les patrouilles de surveillance et de contrôle

Comme par le passé, les patrouilles de routine de surveillance et de contrôle ont été organisées par antenne aussi bien en périphérie qu'à l'intérieur du PNMD pour un meilleur contrôle des activités humaines. Ces patrouilles sont mobiles dans les quadrats ou en des points fixes. Les points fixes pour les patrouilles de routine ont été Miyéré pour l'antenne de Mbakaou, Meidjamba (Pont de Mikay) et Sengbe pour l'antenne de Meidjamba et enfin Ngoum et Yoko pour l'antenne de Yoko. Mbitom demeure une base à opérationnalisation périodique.

En plus des missions localisées dans le parc ainsi qu'à des points fixes, des opérations «Coup de poing» ont été organisées le long des principaux axes routiers desservant le PNMD dans les trois Régions qui couvrent le parc à savoir le Centre (Pela-Nanga, Sengbe-Ntui), l'Adamaoua (Tibati-Sengbe) et l'Est (Pela-Dimon-Woutchaba-Goyoum-Belabo). Ces

axes routiers constituent de véritables boulevards pour acheminer les produits de braconnage vers les grands centres de commercialisation que sont Yaoundé, Nanga Eboko et Bertoua.

En terme chiffré, on a enregistré pour ces patrouilles respectivement (voir tableau 1) :

- pour le poste de Mbakaou, 247 kg de produits fauniques saisis tout au long de l'année, pour des efforts de 33 patrouilles dans le parc et 290 patrouilles fixes;

- au poste de Meidjamba, 445 kg de produits fauniques saisis, pour des efforts de 15 patrouilles dans le parc et 290 patrouilles fixes ;

- au poste de Yoko, 1985 kg de produits fauniques périssables saisis, pour des efforts de 15 patrouilles dans le parc et 536 patrouilles fixes.

2.1.2.2 Les contrôles fixes

Centrés sur la périphérie du parc, ces contrôles se sont déroulés de jour comme de nuit, et ont permis une surveillance des mouvements de produits fauniques sur les grands axes routiers : Tibati - Yoko ; Tibati - Mbakaou, Mbakaou - Miyere ; Mbakaou - Djaoro Kombo ; Mégang - Yoko et Yoko-Fouy.

A Meidjamba, Sengbe, Ngoum et Yoko, où sont installées des barrières permanentes de contrôle, les écogardes y séjournent de manière régulière, avec emprise dans les villages attenants que sont d'une part Mbantimbang et Mba'am, et d'autre part Léna.

Dans le secteur Nord, le poste de contrôle de Miyere au point B a permis de suivre les mouvements des usagers (bergers, pêcheurs et chasseurs) et de tenir les statistiques sur l'activité de pêche. De manière générale, les contrôles en poste fixe se sont résumés à l'organisation de 536 patrouilles au poste de Yoko, 290 au poste de Mbakaou et 173 au poste de Meidjamba.

2.1.2.3 Les barrières ponctuelles de contrôle

Tout au long de l'année, des barrières de contrôle ont de manière ponctuelle et régulière été érigées en quelques points sur l'axe Yoko-Ntui. Ces initiatives ont permis de surprendre beaucoup de braconniers ainsi que leurs complices que sont les transporteurs. Cette initiative qui s'est révélée très fructueuse va se poursuivre et s'intensifier au cours de l'année 2010.

2.1.2.4 Les opérations spéciales

Quatre opérations « Coup de poing » ont été organisées au cours de l'année sur les axes :

- Mbakaou-Doume-Yoko-Issandja avec la participation des éléments des brigades de gendarmerie de Yoko ;
- Mbakaou-Yoko-Nanga-Pela-Belabo-Goyoum;
- Mbakaou-Yoko-Djole-Dimon-Woutchaba-Goyoum;
- Yoko-Makagne-Mbatoua.

Ces opérations ont donné lieu à une saisie de 3580 kg de produits fauniques périssables à l'état fumé et frais et d'un impressionnant arsenal de matériels de chasse constitué d'armes à feu conventionnelles et de traite et de munitions.

Les opérations coup de poing ont mobilisé près de 300 h/j patrouilles, balayé plus de 2000 km de distance en périphérie du parc et nécessité d'importants moyens logistiques et financiers. Les résultats enregistrés notamment (3,6 tonnes de viande saisies, 4 fusils de chasse et 352 munitions), ont fortement justifié les importants efforts mis à contribution. De plus, les impacts psychologique, financier et matériel causés aux braconniers et associés par le passage de ces opérations coup de poing justifient la nécessité de multiplier de telles initiatives.



Les transporteurs sont un maillon clé dans le braconnage des produits fauniques

Tableau n° 1: Evolution des efforts de surveillance par semestre et par structure d'intervention

	Effectif personnel	Nombre de patrouilles dans le parc	Nombre de contrôles fixes	Quantité saisie de produits fauniques (kg)	Effort moyen mensuel de patrouille dans le parc	Effort moyen mensuel de contrôle fixe	Contentieux
Yoko	19	14	238	1583	2.33	39.67	0
Meidjamba	7	11	141	360	1.83	23.50	1
Mbakaou	14	27	238	80	4.50	39.67	1
Opérations spéciales		0	0	0	0	0	0
Total semestre 1	40	52	444	2023	8.67	74	2
Yoko	19	1	298	402	0.17	49.67	0
Meidjamba	6	4	32	85	0.67	5.33	2
Mbakaou	14	6	52	167	1	8.67	3
Opérations spéciales		0	16	3580	0	2.67	0
Total semestre 2	39	20	386	4234	3.33	64.33	5

2.1.3 Evaluation des efforts de surveillance et de contrôle.

2.1.3.1 Résultat des efforts de surveillance et de contrôle.

Au cours de l'année 2009, les activités de LCB se sont soldées par l'organisation de 72 patrouilles dans le parc, 830 contrôles fixes et 4 opérations coup de poing. Ces efforts ont permis la saisie de 6257 kg de produits fauniques, 13 armes de chasse, 395 munitions et de désamorcer 187 collets (voir tableau 2 et 3 ci-dessous). Les efforts ont été étendus à la protection des galeries forestières situées à la périphérie du PNMD et c'est ainsi que 5m³ de bois et une tronçonneuse ont été saisis et confiés, aux bons soins du responsable régional des forêts.

Les activités de surveillance et de contrôle ont été effectives sur l'ensemble du parc et de sa périphérie. Les équipes de Mbakaou et de Meidjamba comme par le passé, ont été plus actives en patrouilles que celles de Yoko comparativement aux effectifs respectifs en personnel. La base de Mbitom faut-il le rappeler ne dispose pas toujours d'une équipe permanente de contrôle. En effet, une équipe composée des éléments de Mbakaou et de Meidjamba n'a pu y assurer que deux séjours au cours de l'année faute de ressources financières.

- De manière générale l'année 2009 aura été celle des records (voir tableau 4) en termes de saisies de produits fauniques. La principale raison de cette importante hausse est le fait l'organisation des opérations de coup de poing en temps opportun (fin d'année), ce qui a permis des saisies de l'ordre de 3,6 tonnes de viande, soit plus de la moitié des quantités annuelles saisies. En effet, ayant constaté la faible application de la stratégie de contrôle du parc dans certaines antennes, et la reprise des activités par les braconniers, le projet a entrepris de multiplier le nombre d'opérations coup de poing dans les secteurs les plus affectés.

Ces résultats démontrent clairement une recrudescence du braconnage dans les secteurs du parc ci-après: Sud et Est, où l'année le braconnage concerne aussi bien les espèces intégralement protégées (Chimpanzé, Colobe guereza, Chevrotain aquatique et Pangolin géant) que et celles de la classe B (Buffle, Potamochère, Sitatunga).

Au plan des efforts de patrouille, les moyennes globales par antenne ont été fortement minorées du fait de nombreuses absences

enregistrées pour les agents fonctionnaires. Cette faible prestation observée au niveau de Yoko malgré l'importance de ses effectifs en personnel, est essentiellement due à l'absence d'encadrement du personnel par le service de conservation de la localité.

A l'examen des tableaux 1 et 2 et la figure ci-dessous, il en ressort que :

- Les antennes ont été plus actives au premier semestre qu'au second semestre pour ce qui est du nombre de patrouilles mobiles. Si l'abondance des pluies peut expliquer en partie ce relâchement, l'absence des écogardes temporaires sur le terrain serait la principale cause. En effet, ces derniers ont passé près de deux mois à Yaoundé afin de suivre leurs dossiers de paiement au niveau du Fonds Spécial de la faune, mais également pour s'enquérir du devenir de leur situation administrative auprès des différents Ministères compétents.

- Au plan des efforts de surveillance et de contrôle en terme de déploiement sur le terrain du personnel, l'équipe de Mbakaou apparaît plus active et effective que celles des deux autres antennes avec des moyennes de : Mbakaou 2,75 patrouilles mensuelles dans le parc contre 1,25 seulement pour chacune des antennes de Meidjamba et de Yoko.

Cette faible prestation observée au niveau de Yoko malgré l'importance de ses effectifs en personnel, est essentiellement due à l'indisponibilité du personnel fonctionnaire nouvellement affecté au projet. Par ailleurs, le paiement tardif des écogardes temporaires et le retard dans la prise en solde des nouveaux fonctionnaires sont également en partie responsables de la démobilisation observée.

Tableau 2 : Récapitulatif annuel des saisies d'armes et autres outils de chasse

Période	Antenne	Quantités d'armes saisies	Quantités de munitions Saisies	Collets désamorçés
Premier semestre	Yoko	00	00	00
	Meidjamba	1	00	00
	Mbakaou	3	11	100
	Opération spéciale	00	00	00
	Total semestre 1	4	11	100
Deuxième semestre	Yoko	0	0	0
	Meidjamba	2	27	87
	Mbakaou	3	5	0
	Operations spéciales	4	352	00
	Total semestre 2	5	32	87
Janvier- Décembre 09	PNMD	13	395	187

Tableau n° 3: Récapitulatif annuel des efforts de surveillance par structure d'intervention

	Nombre de patrouilles dans le parc	Nombre de contrôles fixes	Quantité saisie de produits fauniques (kg)	Effort moyen mensuel de patrouille dans le parc	Effort moyen mensuel de contrôle fixe	Contentieux
Yoko	15	536	1985	1.25	44.67	0
Meidjamba	15	173	445	1.25	14.46	3
Mbakaou	33	290	247	2.75	24.17	4
Opérations spéciales	-	-	3580			
Total général	72	830	6257	6	69.16	7

Tableau n° 4: Evolution annuelle par type d'intervention des saisies (2004-2009)

Equipe	année 2004	année 2005	année 2006	année 2007	année 2008	année 2009
Opération spéciale (opération coup de poing et équipe biomonitoring)			392.5	2660	808.5	3580
Mbakaou		25	8	332	478	247
Meidjamba	243	476	247	115	245	445
Yoko	488	781	653	719	1855	1985
Total	731	1282	1300.5	3826	3386.5	6257

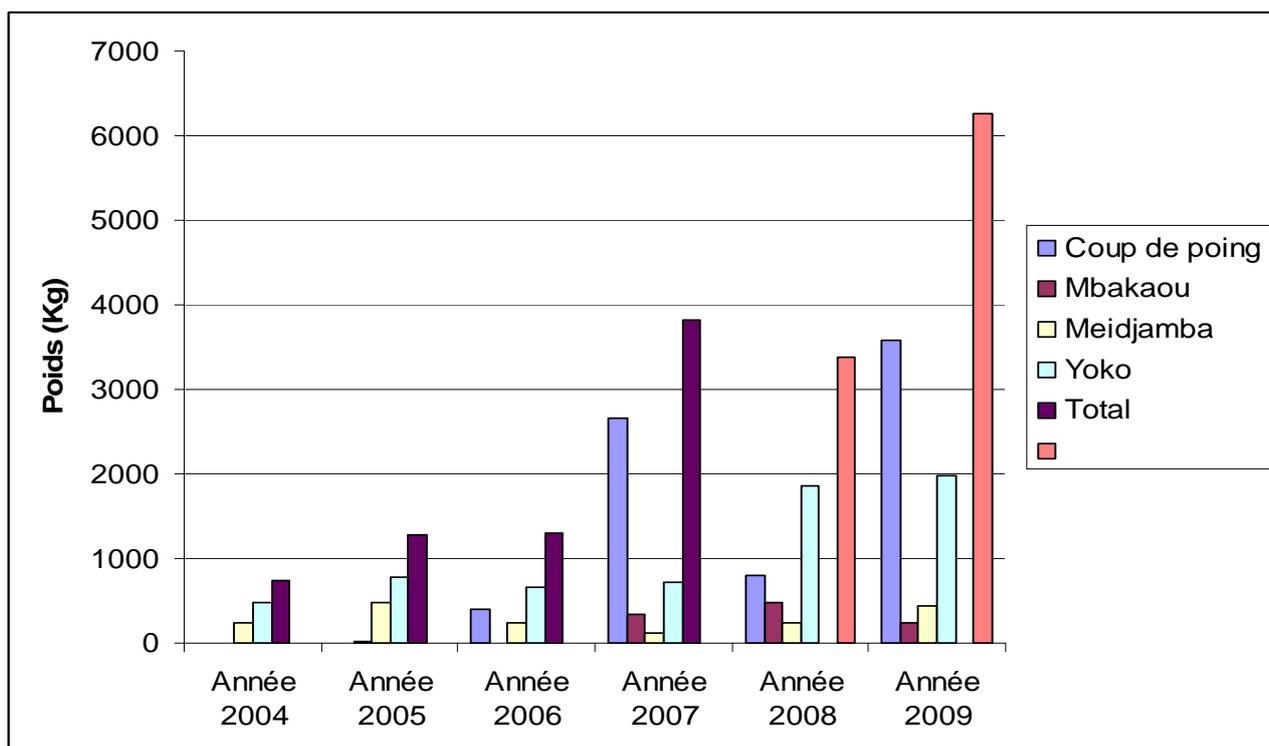


Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution des saisies par structure et par an.

2.1.4 Contrôle et suivi des permis de collecte

Une des grandes difficultés à conduire les activités de surveillance et de contrôle des activités de braconnage est la circulation des permis de collecte en périphérie du PNMD. En effet, ces permis délivrés à des personnes qui ne sont rattachées à aucun détenteur de permis de chasse et ne disposent elles mêmes d'aucun titre de chasse, constituent un moyen formel de blanchiment des produits braconnés. Ces détenteurs de permis de collecte pour s'assurer de la collecte effective des dépouilles d'animaux, assurent l'approvisionnement de chasseurs (braconniers) en munitions et ou en armes et en câbles d'acier pour la confection des collets. Plus grave encore, certains de ces titres sont délivrés en marge de la réglementation en vigueur (attribution de quota et des espèces proscrites, titres délivrés en période de fermeture de la chasse, absence de mécanisme de suivi, suivi complaisant etc.). Le tableau 5 ci-dessous récapitule quelques quantités contrôlées au cours des missions de surveillance. Les quantités recensées au cours de quelques missions de contrôles sont fort révélatrices de l'impact réel et potentiel d'une telle

activité sur la conservation des ressources fauniques. Ces produits prétendus légaux ajoutés à ceux saisis lors des patrouilles représenteraient ainsi plus de huit tonnes de viande pour la seule région du PNMD.

Tableau n° 5 : Aperçu de l'impact sur la faune des permis de collecte

Permis de collecte en circulation	Nombre d'animaux abattus identifiés	Quantité de gibier (Kg)
Titre 1	135	1048
Titre 2	39	392
Titre 3	35	252
Titre 4	46	345
Total	255	2037

2.1.5 Suivi du contentieux,

La gestion du contentieux demeure une préoccupation majeure dans la lutte contre le braconnage au PNMD. Malgré les nombreuses saisies effectuées durant l'année, seuls 11 procès verbaux ont été dressés; toutefois, deux cas seulement ont été transmis au Procureur de la République de Tibati. A la suite de ces PV, les premiers cas de garde à vue ont été enregistrés, fait nouveau depuis près de cinq ans. Les délinquants ont été libérés pour comparaitre libres après versement d'une caution d'un montant global de cinq cent mille FCFA. Le peu d'attention accordé au contentieux en vue de sanctionner les contrevenants, participe à la frustration des agents commis aux contrôles et encourage les contrevenants à persévérer dans la violation des lois et règlements.

Il est malheureusement déplorable que la constatation et la répression des infractions ne suivent pas toujours les efforts engagés. Les efforts dans ce domaine, devront porter à la fois sur la persuasion des responsables du MINFOF à autoriser et faciliter la prestation de serment par les agents autres que le conservateur et surtout sur la saisine régulière des juridictions compétentes en vue de l'application effective de la réglementation en vigueur.

2.1.6 La sécurisation des limites du parc

2.1.6.1 Ouverture et entretien des limites

L'intégrité du parc n'est pas encore entièrement assurée malgré les nombreux efforts déployés sur le terrain. En effet, les flancs Est (Mbitom Gare), Ouest (Sengbé) et Sud du parc (Mbi ,Makouri et Gueré) demeurent jusqu'à présent des "hot spots" de braconnage et de nombreuses activités illicites telles la pêche, la pâture du bétail et l'exploitation abusive des produits forestiers non ligneux (PFNL) tels *Xylopia aethiopica* , foliilles de bambou, rotin etc.

Au plan de la matérialisation proprement dite des limites du parc, des activités ont été conduites à cet effet du point J vers Ngoum au point R situé sur le cours d'eau Migiri vers le village Mbantimbang. De nouveaux panneaux (8 de 1,5m² chacune et 20 de 1m² chacune) de signalisation ont été acquis par le service de conservation.

Par ailleurs, 1000 plants d'eucalyptus ont également été plantés le long des limites Ouest du parc.

Signalons également que les opérations de défrichage et de mise en place des plants permettent à la fois d'impliquer les populations dans les activités d'aménagement du parc mais aussi de les familiariser aux limites et surtout de leur procurer quelques revenus.

2.1.6.2 La fermeture des passages à bétail

La fermeture des passages créés par les éleveurs pour accéder au parc a consisté à remplacer les fils barbelés posés l'année dernière et vandalisés par certains éleveurs. Malgré tous les efforts de sensibilisation entrepris à l'endroit des éleveurs sur la nécessité de respecter les limites du parc ainsi que les éléments de sécurisation de ces limites, certains d'entre eux continuent de violer la réglementation en vigueur. Il faut espérer que l'ouverture de contentieux à l'encontre de ces derniers permettra de mettre un terme à ces pratiques.

Tableau n0 6: Fermeture des points d'accès du bétail au PNMD.

Secteur du parc	Nombre de passages fermés	Point de fermeture	Longueur totale (m)
Secteur Ouest et Nord-ouest	05		72
Secteur Nord	05	*Miyere	150
		*Malao	125
TOTAL	10		342

2.1.7 Appui du Projet Deng deng

Le projet a bénéficié de l'appui dans le secteur Est, du projet de conservation des gorilles de Deng deng financé par l'AFD et mis en œuvre par WCS sous la supervision du MINFOF. En effet, la présence de ce projet va permettre de suppléer à l'intervention limitée du projet dans ce secteur Est du PNMD. Cette collaboration s'est matérialisée au cours de l'année par l'organisation conjointe d'une opération coup de poing dans cette zone avec la collaboration des Délégations départementales des forêts du Djerem et de Lom et Djerem.

2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale

2.2.1 Information et sensibilisation

En relation avec les activités d'élevage, de pêche et de braconnage, d'importantes réunions ont été organisées au cours de l'année avec les principales parties cibles. Chaque antenne a organisé une série de réunions de sensibilisation des populations sur la problématique de conservation du PNMD.

Contrairement aux appréhensions des écogardes, une réunion de sensibilisation organisée à Guéré a été favorablement accueillie par les populations de cette localité très enclavée et qui jouxte le PNMD au Sud-Est. Réputée très réfractaire aux objectifs de conservation, cette communauté a été très réceptive et a sollicité l'encadrement du projet dans le cadre des activités de pêche dans le Djerem.

- Au plan de l'élevage, les rencontres ont permis des discussions autour des problématiques telles : l'interdiction de pacage des animaux domestiques dans le parc national, les risques de transmission de zoonoses entre le bétail et la faune sauvage. Les éleveurs ont également été sensibilisés sur les risques des feux non contrôlés ou tardifs. Par ailleurs ils ont aussi été sensibilisés sur la nécessité de stabiliser le bétail à travers la mise en place des superficies de brachiaria pour la production de fourrages améliorés ;
- S'agissant de la pêche, les rencontres avec les GIC de pêcheurs de Mbakaou ont servi d'occasion pour inviter ces derniers à respecter scrupuleusement les clauses des conventions signées avec le service de la conservation, et réglementant les activités de pêche le long du Djerem.

Tableau nO 7: Récapitulatif des réunions de sensibilisation

tenues.

Village	Nombre de réunions	Nombre de Participants	Thématique	Observation
Mbakaou	07	140	-Respect des limites du parc -Respect des initiatives de conservation -Non validité des certificats de transhumance dans le parc national -Structuration en entité juridique -Non respect des zones affectées à la transhumance	Incursions récurrentes dans le parc dans les secteurs de Malao et Miyere lors de la transhumance, y compris des actes de vandalisme
Mbitom Conseiller	1	33	- Transhumance et pacage des animaux domestiques ; - Protection des galeries forestières ; - Respect des limites du parc -Respect de la réglementation sur les feux de brousse dans le parc national	Incursions récurrentes dans le parc dans les secteurs de Bebun, Gese et Léna lors de la transhumance, y compris des actes de vandalisme sur les passages à bétail fermés

Sengbe	3	75	- Respect des limites du parc - Structuration des entités juridiques -	Incursions récurrentes dans le parc dans les secteurs de Bebung, Gese et Léna lors de la transhumance, y compris des actes de vandalisme sur les passages à bétail fermés
Mamassi	1	25	Structuration des entités juridiques	
Mbantim-bang	2	42	Structuration des entités juridiques	
Ngongon-toua	3	65	Structuration des entités juridiques	
Total	17	377		

2.2.2 Education environnementale

Un programme a été mis en place au Lycée de Yoko et suivi par un écogarde fort enthousiaste de l'antenne de Yoko. Plus d'une centaine de jeunes se montrent très intéressés. De nombreuses activités sont en cours de développement parmi lesquelles on peut citer :

- la mise en place d'une pépinière ;
- l'utilisation des supports visuels pour illustrer les pressions et menaces sur les espèces ;
- le développement des pièces théâtrales, des sketches et récits portant des messages relatifs à l'importance du PNMD et la nécessité de sa protection ;
- l'organisation de compétitions diverses.

III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE

3.1 Amélioration des connaissances sur les ressources du parc

Au plan de l'amélioration des connaissances sur les ressources du parc, les activités de l'année ont porté sur trois principaux axes à savoir :

- les opérations d'inventaire des mammifères et de suivi écologique ;
- les recherches fondamentales sur les grands singes et les insectes ;
- l'encadrement des travaux des étudiants stagiaire au PNMD.

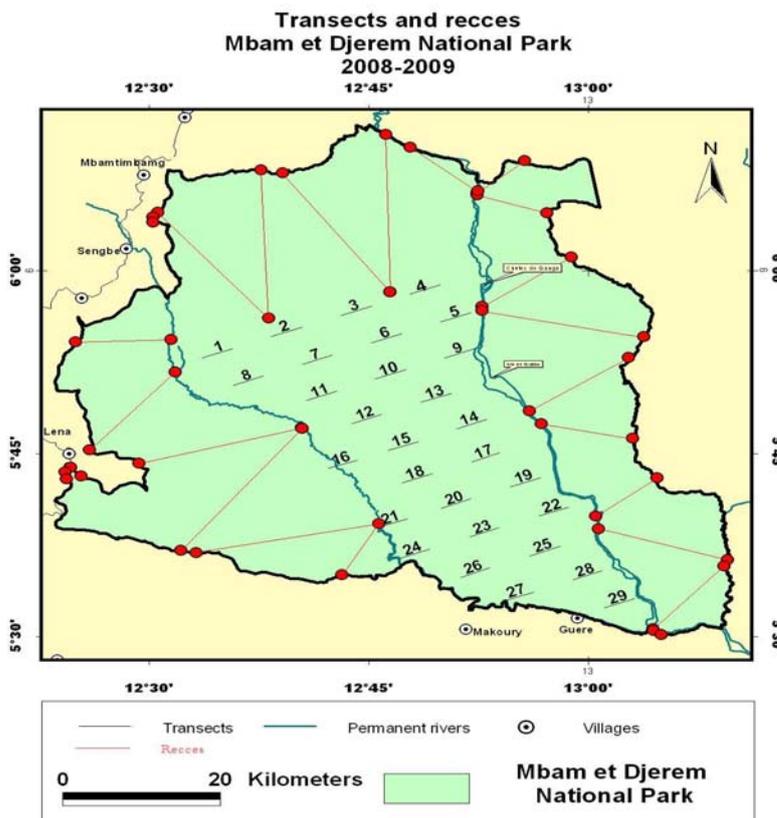
3.1.1 Inventaire et suivi écologique

3.1.1.1 Organisation et efforts de sondage

Une importante partie des ressources humaines, logistiques et financières a été consacrée aux opérations d'inventaire et de suivi écologique. Outre l'objectif d'inventaire faunique, les équipes avaient également mandat d'entreprendre des actions de :

- lutte contre le braconnage ;
- mise à feu des savanes ;
- inventaire et suivi des salines et autres sites d'importance faunique.

Au total, plus d'une dizaine de missions de terrain ont été organisées pour des efforts d'environ 1000 hj. Ces missions ont permis de couvrir 29 transects linéaires à largeur variable (voir carte 2) de 4 km chacun soit 116km dans la zone centrale du parc, 32 recces guidés d'environ 350 km et plus de 250 km de recces voyage soit un total d'environ 700 km de distance à vol d'oiseau parcourue.



Carte 2 : Dispositif d'inventaire et de suivi écologique

3.1.1.2 Résultats des sondages

Les activités de sondage biologique menées au PNMD en 2009 ont conduit à l'actualisation des Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) de la quasi-totalité des espèces de mammifères présentes dans le PNMD. Les opérations conduites tant sur transect que sur des recces, ont permis de parvenir aux conclusions ci-après :

- les éléphants présentent les IKA les plus élevés pour les transects ainsi que pour les recces tant à l'intérieur du noyau central qu'à l'extérieur de celui-ci;
- les ongulés moyens et les chimpanzés viennent respectivement en deuxième et troisième position dans toutes les méthodes utilisées.

Les résultats des données collectées sur les transects ont permis la détermination des densités et la taille des populations des éléphants et chimpanzés du noyau central du PNMD. Ainsi, l'on estime que les éléphants du PNMD présentent dans l'intervalle de confiance de 95%, une densité moyenne d'individus au km² de 0.62 (0.41-0.96) ou 0.84 (0.55-

1.27) soit une population moyenne respective de 901 individus (593-1329) ou 1201 individus (791-1825). S'agissant des chimpanzés, leurs densité et population moyennes se situent respectivement dans l'intervalle de confiance de 95% aux environs de 0.31 individus/km² (0.2-0.45) soit 434 individus (288-652) ou 0.56 individus/km² (0.37-0.84) soit 799 individus (531-1201) ou encore 0.74 individus/km² soit 1065 individus (708-1602). L'utilisation de différentes moyennes se fonde sur le principe selon lequel aucune étude sur la durée de dégradation aussi bien des nids des chimpanzés que des crottes des éléphants n'a encore été effectuée au PNMD. C'est dans le souci de mieux encadrer ces résultats que les durées observées dans des zones aux caractéristiques bioécologiques similaires à celles du PNMD ont été utilisées.

Tableau 8 : Densité et population d'éléphants dans le noyau central du PNMD

Nombre des crottes d'éléphant	Densité des crottes/ km ² . (intervalle de confiance 95%)	Coefficient de variation%	Taux de production par jour	Taux de dégradation (jours)	Densité des animaux/ km ² (intervalle de confiance 95%)	Nombre d'animaux dans le noyau central (intervalle de confiance 95%)
534	1433 (943-2178)	20,7	19	90	0,84 (0,55-1,27)	1201 (791-1825)
534	1433 (943-2178)	20,7	19	120	0,62 (0,41-0,96)	901 (593-1369)

Tableau 9: Densité et population de chimpanzé dans le noyau central du PNMD

Nombre des groupes des nids	Densité des groupes des nids/ km ² . (intervalle de confiance 95%)	Coefficient de variation%	Taux de production par jour	Taux de dégradation (jours)	Densité des animaux/ km ² (intervalle de confiance 95%)	Nombre d'animaux dans le noyau central (intervalle de confiance 95%)
129	66,9 (44-101)	20,4	1	221	0,30 (0,20-0,45)	434 (288-652)

129	66,9 (44-101)	20,4	1	120	0,56 (0,37-0,84)	799 (531-1201)
129	66,9 (44-101)	20,4	1	90	0,74 (0,49-1,12)	1065 (708-1602)

Tableau 10 : IKA sur transects et recces

Espèce ou groupe d'espèce	IKA sur Transect dans le noyau central	IKA sur Recces	
		Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) dans le noyau central	Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) Extérieur au noyau central
Eléphant	4,80	6,37	0,94
Bongo	0,34	0,45	0,38
Buffle	0,36	1,18	0,42
U1	0,89	0,55	0,51
U2	5,57	5,00	2,66
U3	0,69	0,68	0,41
Babouin	0,47	0,58	0,33
Cercocèbe	0,48	0,34	0,22
Guereza	0,08	0,16	0,07
Potamochère	0,27	0,26	0,25
Chimpanzé	1,22	0,87	0,11
cob de Buffon	0,09	0,16	0,08
cob defassa	0,01		
Hylochère	0,03	0,18	0,03
Hocheur	0,73	0,32	0,35
Phacochère	0,04	0,05	0,03
Humain	0,33	0,26	0,72
pangolin géant	0,22	0,13	0,07
Oryctérope	0,05	0,03	0,02
Pogonias	0,17	0,11	0,07
Bœuf	0	0	0,06
chat doré	0,01		
Hippopotame	0,01		
Moustac	0,03		

L'analyse comparée des résultats des données collectées en 2007 et en 2009, montre de légers progrès dans le statut de deux importantes espèces que sont l'éléphant et le chimpanzé voir graphique ci-dessous.

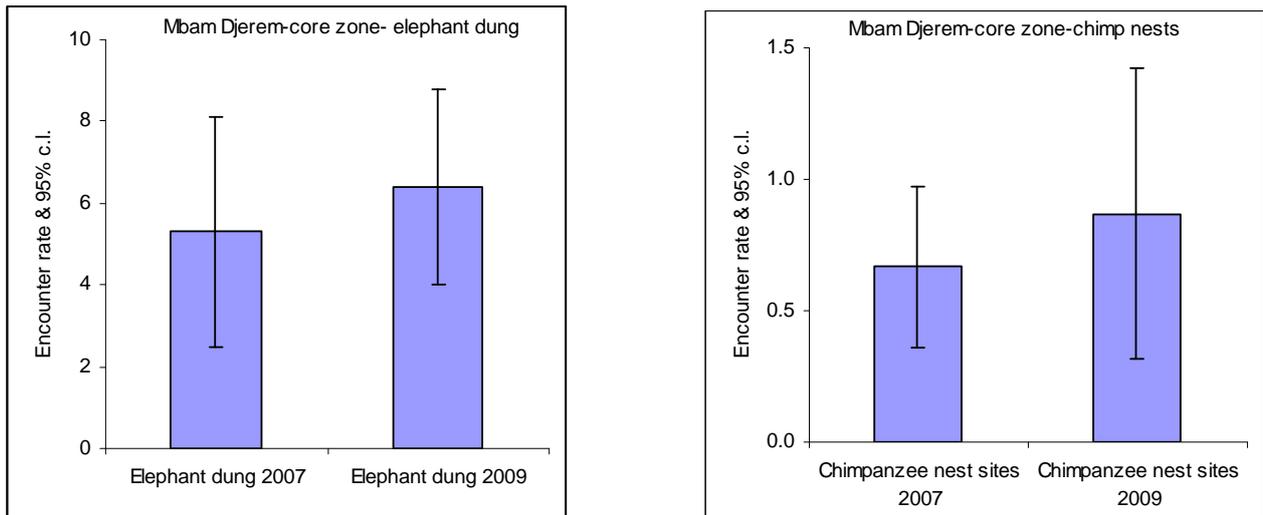


Figure 2 : Evolution comparées des IKA des éléphants et chimpanzés en 2007 et 2009

3.1.2 Recherches fondamentales

3.1.2.1 Etudes sur les chimpanzés

Les travaux sur les populations de chimpanzés du parc national initiés depuis l'année 2007 en partenariat avec le département de biologie de l'université du Maryland aux USA, sur la phylogénie des populations de chimpanzés du Parc National du Mbam et Djerem se sont poursuivis au cours de l'année 2009 avec la visite en mars d'une mission conjointe chercheurs de ladite université, CRES et WCS. Les premiers résultats des analyses d'ADN ont révélé la position particulière du PNMD comme zone de transition. En effet, alors qu'il a été établi que la Sanaga (Djerem) constitue une barrière géographique entre les deux sous espèces de chimpanzés présentes au Cameroun, ces deux sous espèces se trouvent être sympatriques au PNMD à savoir *Pan troglodytes troglodytes* et *Pan troglodytes vellorosus*.

3.1.2.2 Etude sur les insectes

Le PNMD a accueilli en mars 2009, une équipe d'entomologistes de L'Université d'Etat de New-York, l'Université de New Mexico et du Muséum de New-York. Cette mission conduite par une dizaine de chercheurs chevronnés pendant une semaine, est la toute première étude sur les insectes du PNMD. Les résultats qui permettront de disposer de la première liste des insectes de ce parc national sont encore attendus.

3.1.2.3 Etudes sur la végétation

Au terme d'une relative longue période d'analyse et de traitement des données, les résultats des études entreprises sur la végétation par l'équipe pluridisciplinaire de TROBIT avec les partenaires des Universités Camerounaise, Anglaise, et Américaine, ont permis de disposer des éléments ci-après sur la richesse spécifique du PNMD :

- une décroissance graduelle de la richesse spécifique de l'ordre de 60% lorsqu'on évolue à l'intérieur du PNMD de la forêt vers la savane ;
- une plus grande densité en tiges dans les forêts de transition 700 tiges/ha pour les formations de forêt de transition, 600 tiges/ha dans les formations de forêt et environ 130 tiges/ha en zone de savane.

Ces données sur les éléments de la biomasse seront d'un atout majeur si le PNMD devait être pris en compte dans les sites pilotes retenus dans le cadre du mécanisme de Kyoto ou de tout autre processus lié à la séquestration du carbone ou de l'émission évitée.

3.1.3 Suivi et encadrement des étudiants

Le projet a poursuivi l'encadrement des étudiants des Universités du Cameroun en collaboration avec les institutions concernées. C'est dans ce cadre que quatre étudiants ont mené des travaux au PNMD il s'est agit :

- d'un étudiant de thèse de l'Université de Yaoundé 1 qui poursuit ses travaux sur les PFNL, sur le thème : *Produits forestiers non-ligneux d'origine végétale dans le parc national du Mbam et Djerem: perspectives pour la conservation de la biodiversité* ;
- d'un étudiant de la Faculté des Sciences Agronomiques option foresterie de l'Université de Dschang préparant un mémoire d'ingénieur sur la problématique des PFNL dans le flanc ouest du PNMD ;
- d'une étudiante en DESS de l'Université de Yaoundé 1 sur la dynamique des grands singes au PNMD ;
- d'un étudiant en Biologie animale de niveau License de l'Université de Yaoundé 1. Ces différents travaux d'étudiants ont permis de :
 - confirmer la valeur économique des PFNL en général et du *xylopia oethiopica* en particulier. En effet, ce produit à lui tout seul alimente un commerce d'envergure internationale et génère plus d'un milliard de FCFA par an pour une production annuelle de l'ordre de deux tonnes (voir

tableau 11). Au terme de l'étude de marché de ces produits, il en ressort que les PFNL représentent une importante opportunité économique dans la région surtout si leur exploitation pouvait se faire dans un cadre de gestion durable. La deuxième phase de cette étude orientée vers la dynamique des espèces ainsi concernées tant à la périphérie qu'à l'intérieur du parc est envisagée pour l'année 2010. Les résultats de cette phase guideront la prise des décisions en rapport avec une exploitation durable de ces ressources.

- de déterminer les essences les plus sollicitées par les chimpanzés tant pour leurs nids que pour leur alimentation, c'est le cas du *xylopia oethiopica* sollicité de préférence pour la construction des nids de chimpanzés. Or lorsqu'on sait que la technique d'exploitation actuelle du *xylopia* n'est pas durable (abattage de l'arbre pour récolter les fruits), il y a lieu de s'en inquiéter ;
- de démarrer le processus d'actualisation des études socioéconomiques des villages périphériques du PNMD.

Tableau 11 : Importance économique du *xylopia oethiopica* dans la région du PNMD

Année	Quantité (tonnes)	Dépenses ou charges financières (FCFA)	Prix de vente (FCFA)	Marge bénéficiaire (FCFA)
2008	2 301.25	483 300 000	1 029 250 000	545 950 000
2009	1 889.50	392 572 530	872 383 400	479 810 870

Source : Extrait des résultats des travaux de l'étudiant doctorant au PNMD

3.2 Suivi écologique et socioéconomique

3.2.1 Suivi des sites particuliers

Sur le plan de la conservation des milieux naturels du parc, de nombreux sites ont été identifiés. En effet, trois nouvelles salines ont été découvertes ainsi que deux autres sites de concentration faunique

identifiés il s'agit de la prairie bordant le cours d'eau Mbi et d'une baye où les éléphants semblent présents durant toute l'année.

La visite effectuée sur le site de Ngaouba situé au cœur même du PNMD, montre une reconstitution progressive de la faune dans la zone. Mais le défi majeur sur ce site reste la planification et l'exécution des missions de mise à feu en raison des difficultés d'accès.

3.2.2 Suivi des impacts de la chasse

Au regard des saisies effectuées au cours de l'année 2009, il en ressort qu'au moins 15 espèces ou groupe d'espèces (voir tableau 12) ont été identifiés parmi les produits saisis aux mains des délinquants. Au nombre de ces espèces, quatre appartiennent à la classe A, regroupant les espèces intégralement protégées à savoir : le colobe guereza, le chevrotain aquatique, le pangolin géant et le céphalophe à dos jaune. Toutefois, il convient de rappeler que ces animaux ayant été abattus dans un parc national, bénéficient de fait d'un statut d'espèces intégralement protégées. La figure 2 ci-dessous, montre également que les céphalophes suivis des primates représentent près de 90% des saisies. La présence des espèces intégralement protégées dans les saisies indique que de nombreux efforts sont encore nécessaires tant au plan de l'information et de la sensibilisation des populations et autres intervenants que de la répression pour ce qui est du respect de la réglementation en vigueur en matière de faune et aires protégées.

Tableau n0 12 : Typologie des espèces issues des saisies effectuées

Espèces	Quantités en kg	Classe de protection
Colobe Guereza	85	A
Autres primates (babouin, hocheurs etc.)	318	C
Céphalophes rouges	480	C
Céphalophe a dos jaune	37	A
Céphalophe bleu	304	C
Guib harnaché	6	
Potamochère	23	B
Phacochère	8	B
Chevrotain aquatique	2	A
Buffle	40.6	B
Sitatunga	27	B
Pangolin géant	3.5	A
Python	2	C
Civette	1	C
Atherure	5	C

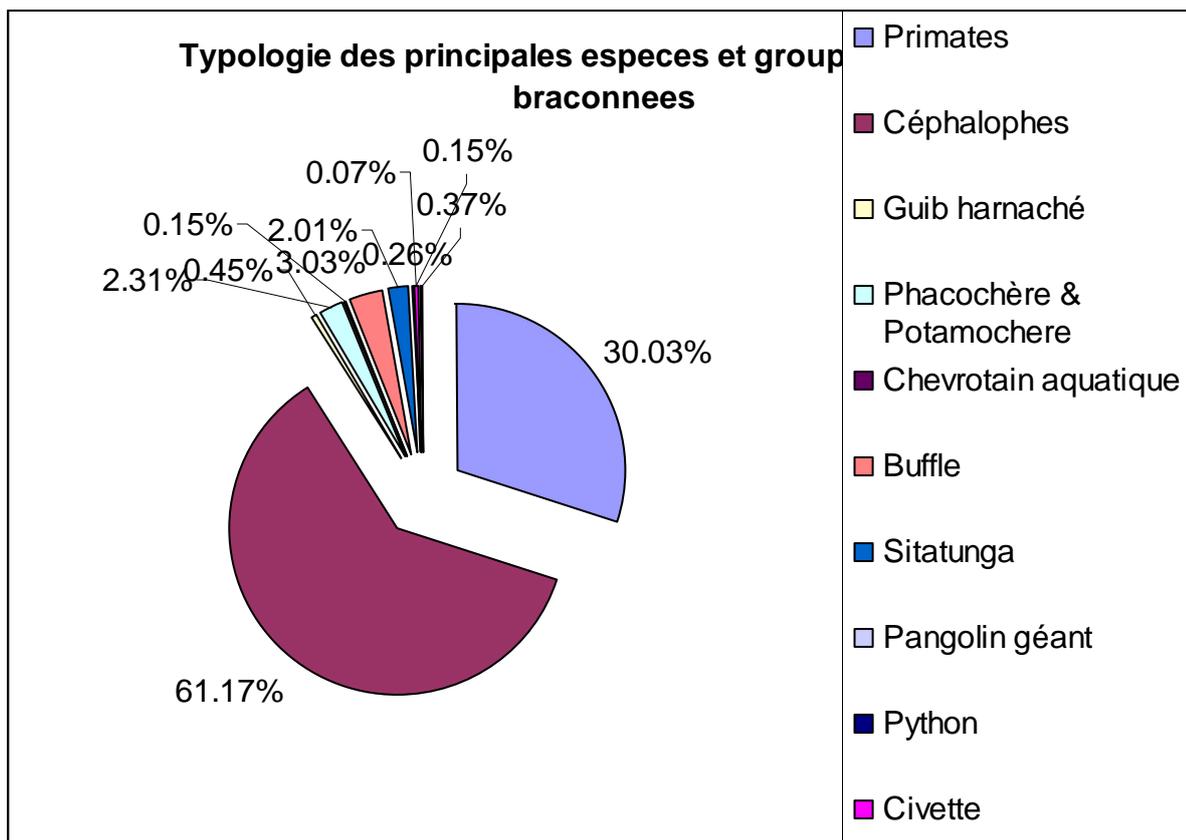


Figure 3 : Principales espèces et groupe d'espèces identifiés dans le produits braconnés saisis.

3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD

Malgré d'importants efforts de surveillance et de contrôle entrepris par le service de la conservation avec l'appui du projet, de nombreuses activités humaines proscrites par la loi, persistent à l'intérieur du PNMD. Les études de sondages écologiques ont relevé un IKA moyen des activités humaines qui varie de 0,33 sur transect à 0,26 dans le noyau central et 0,72 à l'extérieur du noyau central. Ces activités humaines et illégales portent notamment sur la chasse illégale, le pacage des animaux domestiques dans le parc, la pêche sans autorisation, le défrichage et la mise en place des champs de culture etc. Le gradient décroissant de cette perturbation humaine de la périphérie vers le noyau central rassure d'une part sur l'avenir du parc et indique d'autre part la nécessité de centrer les mesures de protection sur la périphérie. L'absence de sanctions à l'endroit des contrevenants appréhendés contribue à exacerber des comportements et agissements contraires à la réglementation en matière de faune et des aires protégées. Certains

secteurs du parc demeurent jusqu'à présent des zones privilégiées d'intervention de contrevenants dans le parc : il s'agit des secteurs de Mbitom Gare, Guéré, Mekaming, Sengbé, Gongotoua et Makouri.

3.2.4 Suivi des sites mis à feu

La gestion des feux de brousse est en passe de devenir une véritable préoccupation dans la gestion du PNMD, d'abord en raison de la nécessité de maintenir les formations de savane qui font partie de la spécificité de ce parc national face au risque de l'avancée du front forestier, ensuite du fait du risque de se laisser surprendre par les feux tardifs et non contrôlés allumés par les pyromanes ou les éleveurs et enfin dans la perspective du développement de l'écotourisme ou d'un tourisme de vision.

Au cours de l'année, 26 zones de savane ont été mises à feu soit une superficie d'environ 3500 hectares. Outre ces superficies mises à feu de manière planifiées et suivies, les éleveurs et braconniers sont également à l'origine d'importantes superficies brûlées tardivement ou plus précocement que souhaité.

Tableau nO 13: Evaluation des superficies mises à feu

Secteur du parc	Superficie estimée ha	Nombre de savanes brûlées	Observation
Partie centrale/secteur de Mekié	2000	10	Plusieurs parcelles avaient été mises à feu par les chasseurs et pêcheurs
Secteur Nord/partie centrale	1500	16	Equipe de Bio monitoring

Les initiatives actuelles sont encore embryonnaires mais nous pensons que l'obtention de quelques ressources financières supplémentaires pourrait permettre de mettre en place un véritable plan d'actions sur les feux de brousse.

Les actions entreprises à ce jour ont le mérite d'avoir mis en exergue quelques difficultés et interrogations sur l'effectivité de l'approche de feux précoces. Il a été constaté que lors des premières mises à feu en janvier, l'herbe ne brûlait pas systématiquement d'un point à l'autre à la même vitesse, d'où des brûlis approximatifs et quelquefois limités dans l'espace.

Quant à l'estimation des superficies, une méthodologie de calcul se doit d'être développée et surtout que l'on puisse disposer des images satellites actualisées ce qui nécessite un important investissement au plan financier pour un meilleur suivi des feux au PNMD ;

3.2.5 Suivi du bétail en transit

Les statistiques relatifs au bétail en transit dans les postes de Meidjamba et Yoko font état de 2069 et 3728 têtes (voir tableau ci-dessous) ayant franchi respectivement les guérites des antennes de Meidjamba et de Yoko, avec pour unique destination Obala. L'absence de précision observée dans les données collectées à Yoko comme par le passé, ne permet pas de donner une composition détaillée des troupeaux ayant transité dans la zone du Mbam et Djerem.

Tableau n0 14: Situation du bétail en transit pour le Sud Cameroun

Structures	Vache	taureaux	castrés	Non déterminés	Total
Meidjamba	1072	675	322	223	2069
Yoko					3728

IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION

Les efforts du projet au cours de l'année 2009 ont porté sur le suivi des apiculteurs et des pêcheurs mais également sur une meilleure organisation des populations riveraines afin de leur permettre de tirer meilleur profit des activités de guides et porteurs.

4.1 Appui à l'organisation sociale

Grâce au Projet, plus de 15 GIC sont désormais actifs dans la zone du Mbam et Djerem dans les différents secteurs d'activité que sont la pêche, l'apiculture et l'élevage. Cette effervescence observée pour la constitution des GIC permettra à terme une meilleure organisation des acteurs et surtout une prise de conscience de la nécessité d'agir en groupe.

4.2 De l'encadrement des apiculteurs

Les interventions du projet ont porté sur :

- la formation et le recyclage des apiculteurs aux techniques de fabrication, de pause et de suivi des ruches.
- l'entretien des ruchers communautaires ou individuels ;
- la dotation de nouveaux apiculteurs en équipement de base;
- le suivi et l'encadrement des nouveaux et anciens apiculteurs.

Les efforts des apiculteurs ont été couronnés par la mise sur le marché au cours du semestre de plus de 510 litres de miel (voir tableau ci-dessous).

Les principales difficultés actuelles se rapportent :

- à la prédominance d'esprit d'individualisme au détriment de l'esprit de groupe nécessaire à la bonne tenue du rucher communautaire ;
- au captage tardif des ruches du fait de leur installation après la période de floraison ;
- au non respect des écartements prescrits entre les ruches consécutives à l'intérieur du rucher ;
- aux attaques par les termites des ruches traditionnelles et de certains éléments (tools bars) sur les ruches Kenyanes, provoquant ainsi l'infiltration des eaux dans les ruches avec pour conséquence la

destruction des ruches ou l'abandon de celles-ci par les abeilles ;

- à la faible valorisation des produits récoltés. En effet, malgré la très bonne qualité du miel produit, les prix de vente ne sont pas significativement différents de ceux du miel produit de manière artisanale.

Tableau n0 15: Synthèse des activités d'apiculture.

Villages	Nombre de ruches	Quantité Miel (litre)	Revenus en FCFA	Observation
Mbakaou	22	176	176000	
Naskoul	12	92	92000	
Boningting	18	170	170000	
Meidjamba	02	0	0	
Mbitom	08	35	35000	
Sengbé	04			Nouvellement installées
Doumé	04	22	22000	
Lena	04	15	15000	
Ngoum	04	00	00	Ruches retirées
Mégang	04	00	00	Ruches en capture
Total	82	510	510000	

4.3 Des activités de pêche

En application des dispositions de la convention de collaboration entre le Service de la conservation et les GIC de pêcheurs actifs le long du Djerem dans le PNMD, deux campagnes de pêche ont eu lieu respectivement du 1 avril au 15 juin 2009 et du 15 septembre au 31 décembre 2009.

En prélude à l'ouverture de chacune des campagnes, l'encadrement du projet aux groupes de pêcheurs a porté sur la tenue de réunions d'évaluation de la campagne antérieure. Il s'est agi au cours de chacune de ces rencontres, de sensibiliser et moraliser les pêcheurs sur la nécessité de respecter la réglementation en vigueur en matière de pêche et des aires protégées.

S'agissant des activités de pêche, la première campagne de pêche a eu lieu du 1^{er} avril au 15 juin 2009. Cette période a été raccourcie de quinze jours afin de se conformer à la décision préfectorale fixant la fermeture de la pêche dans le département du Djerem du 15 juin au 15 septembre. En effet, depuis juillet 2008, l'autorité préfectorale a décidé d'emboîter le pas au Projet d'appui au parc national du Mbam et Djerem qui conduit depuis l'année 2005 une expérience pilote d'organisation des activités de pêche le long du Djerem et ceci en raison des résultats positifs réalisés. Sollicité par cette autorité pour apporter son appui à cette initiative, le Projet a activement participé aux réunions techniques visant à réglementer les activités de pêche sur la retenue de Mbakaou.

Il reste que la mise en œuvre des mesures prises nécessite une implication effective des autorités administratives, traditionnelles et techniques de l'administration des pêches.

Pour les deux campagnes de l'année 2009, un total de 14253 kg de poisson a été enregistré pour des efforts de pêche évalués à 3457 jours de pêche. A l'examen des tableaux 17&18 ci-dessous, il en ressort que les rendements sont passés respectivement de 8.11 kg par jour de pêche en 2008 à 5.83 kg par jour de pêche en 2009 pour la première campagne et de 6.17 kg/jour de pêche en 2008 à 3.6 Kg/par jour de pêche en 2009 pour la seconde campagne. La figure ci-dessous montre également que malgré la relative stabilité observée pour ce qui est du nombre de jours de pêche observé depuis l'année 2006, les quantités pêchées ont connu une forte baisse en 2009 pour chacune des campagnes.

Ces données sont une interpellation sur la nécessité de mieux organiser et gérer les activités de pêche sur le Djerem notamment par la maîtrise des effectifs de pêcheurs toujours croissant d'années en années et l'augmentation constante du nombre de jours de pêche.

4.4 Importance financière de la pêche

Deux cent seize entrées payantes au titre de la pêche ont été enregistrées au cours de l'année, et représentent des recettes de 324000 FCFA pour la mutuelle des pêcheurs et de 648 000 FCFA pour le trésor public au compte du MINFOF voir tableau 16 des recettes ci-dessous.

Par ailleurs, la production de 13230 kg de poisson fumé et 1023 kg de poisson frais générée par les deux campagnes de pêche de l'année 2009, représente des revenus de plus de quatorze millions FCFA soit un revenu moyen mensuel de plus de 75 000 FCFA par pêcheur. Cette somme représente plus du triple du SMIG payé aux citoyens en milieu urbain. C'est dire que le maintien de cette activité et mieux la bonne gestion des revenus qui en découlent contribuerait efficacement à l'amélioration du cadre de vie des paysans de la région.

En ce qui concerne la caisse de la mutuelle des pêcheurs, conçue pour subvenir à l'équipement de ces derniers, et constituer l'apport personnel en cas de sollicitation d'un financement, celle-ci affiche à ce jour un solde de sensiblement 1 000 000 FCFA voir tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Evolution des revenus collectés

Période/Nature	Droits d'accès (MINFOF)	Mutuelle des pêcheurs
2 ^{ème} campagne 2009	444000	222000
1 ^{ère} campagne 2009	204000	102000
2 ^{ème} campagne 2008	573000	286500
1 ^{ère} campagne 2008	192000	96000
2 ^{ème} campagne 2007	498 000	150 000
1 ^{ère} campagne 2007	132 000	66 000
2 ^{ème} campagne 2006	294 000	0
1 ^{ère} campagne 2006	144 000	0
Sanctions 2007	90 000	44 000
Total	2 571 000	966 500

Tableau n0 17: Evolution annuelle des activités de la 1ere campagne de pêche

1ere Campagne de pêche annuelle	Nombre de pêcheurs	Nombre de jours de pêche	Quantités pêchées (kg)	Production moyenne par jour de pêche
2006	22	612	2512	4.1
2007	26	725	3726.5	5.14
2008	31	1003	8138	8.11
2009	41	814	4744	5.83

Tableau n0 18: Evolution annuelle des activités de la 2ème campagne de pêche

Seconde campagne annuelle	Nombre de pêcheurs	Nombre de pêcheurs .jours	Quantités pêchées (kg)	Quantités moyenne par pêcheurs .jours
Année 2006	48	1935	8045	4.16
Année 2007	50	2215	10573	4.77
Année 2008	70	2963	18295	6.17
Année 2009	54	2643	9509	3.6

Figure 4 : Evolution annuelle des efforts de pêche et des récoltes 1ere campagne

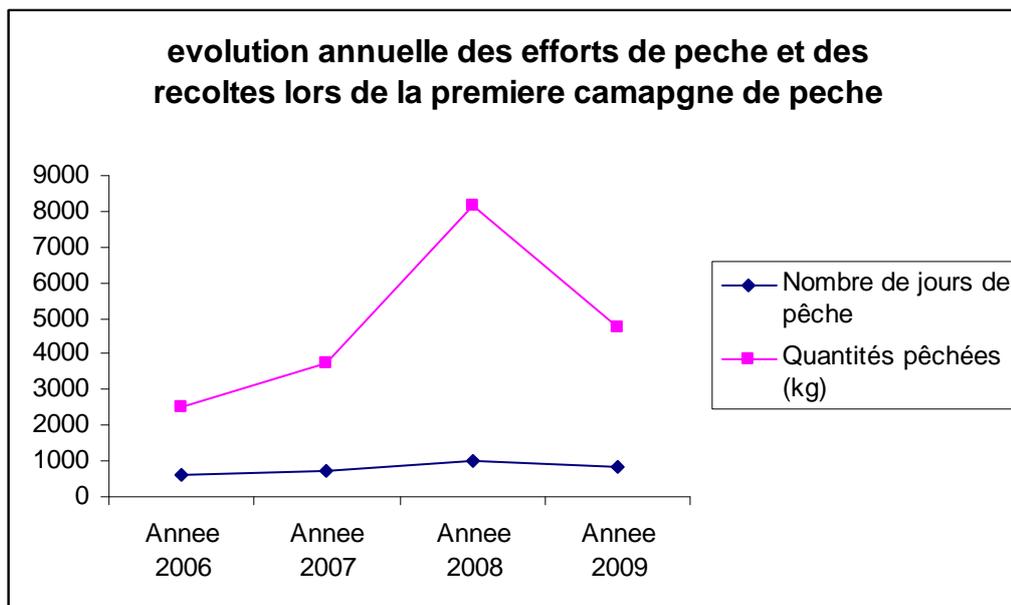
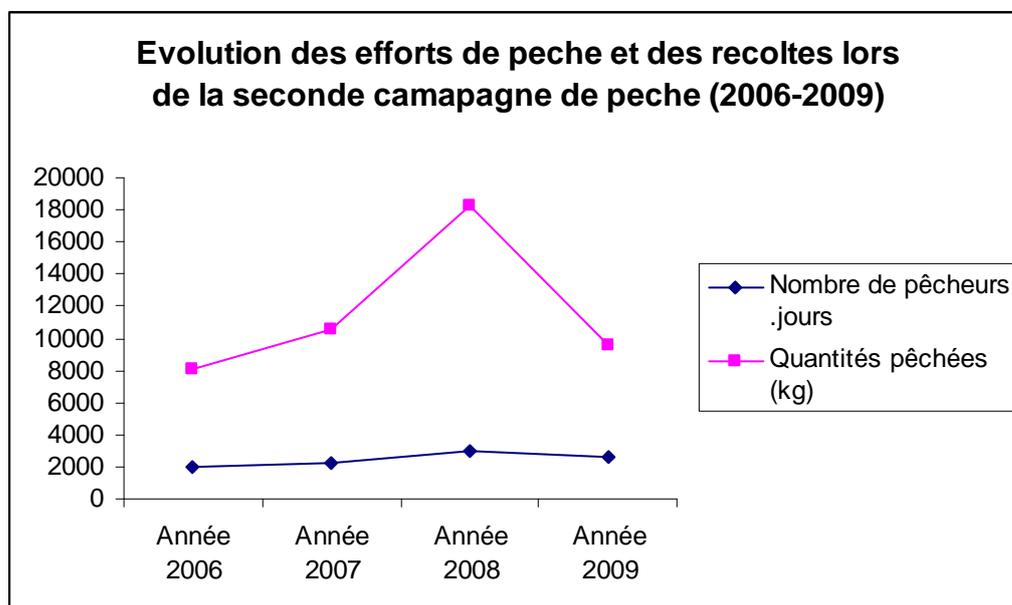


Figure 5 : Evolution annuelle des efforts de pêche et des récoltes 2eme campagne



4.5 Autres activités

Les activités du projet représentent de plus en plus une source directe de revenus pour les populations locales. La rémunération des jeunes recrutés au sein de la population pour des tâches de guides, accompagnateurs, pagayeurs et porteurs dans le cadre des missions à l'intérieur du parc, représente un poste budgétaire pas moins important. Au cours de l'année 2009, environ 1200 hommes jours ont été sollicités pour un montant de plus de 3 500 000 de FCFA. Ces dépenses effectuées au profit des populations riveraines du PNMD, sont davantage importantes si l'on y ajoute celles relatives aux divers achats effectués localement.



Le projet sollicite régulièrement et rémunère les services de piroguiers, porteurs, pisteurs et guides locaux.

V COORDINATION ADMINISTRATIVE ET SUIVI

5.1 Ressources humaines

Le fonctionnement du PNMD bénéficie aujourd'hui des services d'un effectif total de 55 personnes dont : 40 écogardes, 1 conservateur, 2 chauffeurs, 2 gardiens, 2 chercheurs, 1 Directeur de projet, 1 comptable, 4 chefs de poste. Le PNMD a en effet reçu sept nouveaux agents de surveillance et de contrôle issus des dernières recrues du MINFOF.

Le projet bénéficie également de l'appui du Bureau national de WCS/Cameroon basé à Yaoundé sur les plans administratif, technique, logistique et comptable.

Malgré l'importance de cet effectif, la mobilisation effective de ce personnel a rencontré nombreuses difficultés en raison notamment de l'absentéisme des écogardes fonctionnaires et du statut toujours incertain des écogardes temporaires. En effet, ces derniers ont effectué plusieurs déplacements et séjourné près de deux mois à Yaoundé pour le suivi de leur dossier administratif. Ces interruptions récurrentes ont eu de sérieuses conséquences négatives sur la mise en œuvre des programmes d'activités dans toutes les structures de contrôle du PNMD.

Le service de la conservation du parc national du Mbam et Djerem a perdu au mois de décembre un de ses éléments en la personne de **Nhanga**.

Par ailleurs, les écogardes de l'antenne sud à Yoko ont été violemment agressés lors d'une mission de terrain par des individus résidants à Yoko. Cette agression s'est soldée par de nombreuses blessures sur l'écogarde Ndjoke Désiré. Au terme d'une hospitalisation à Yoko et ensuite à Gaoubela sans satisfaction, le projet a procédé finalement à son évacuation sur Yaoundé où il a subi des soins intensifs et une intervention chirurgicale. Cette situation fort regrettable et non sanctionnée jusqu'à ce jour, résulte de l'absence d'encadrement et du manque de suivi des activités des écogardes à Yoko, siège du service de conservation.

5.2 Supervision, coordination et suivi

5.2.1 Supervision et suivi

Au plan de la supervision et du suivi, les faits majeurs ont été :

- la visite du Délégué Régional du MINFOF pour l'Adamaoua. Cette visite du Délégué régional du MINFOF pour l'Adamaoua du 18 au 20 juin 2009 a été d'une très grande importance dans la mesure où elle a permis d'une part de remettre la sérénité entre les différentes structures locales du MINFOF (Délégation départementale, Poste forestier et Service de conservation) et d'autre part de booster le moral du personnel du parc;
- la mission conjointe au projet pour la première fois depuis plusieurs années de MM Peter MATTHYS Directeur Général de la COTCO, BODO ABANDA Président du Conseil d'administration de la FEDEC accompagnés de MM, ACHOUDONG membre du Conseil d'administration de la FEDEC, DJENGUE Edouard de la COTCO, BIALOA de la FEDEC et les pilotes AVELINE et BERANGER.

Cette visite des bailleurs de fonds a permis à ces derniers de se faire leur opinion sur quelques réalisations de WCS, d'échanger avec les responsables du projet, du service de la conservation et les responsables administratifs et traditionnels. La visite aura contribué à redonner une autre perception de l'importance du parc par les populations riveraines. En effet, la piste d'atterrissage de Mbakaou a de nouveau accueilli un aéroplane après vingt années d'inactivité. Tout le village mobilisé à cet effet en gardera encore pour longtemps de nombreux souvenirs ;

Comme par le passé, la Direction nationale de WCS a assuré le suivi trimestriel des activités du projet.



Un des temps forts de la visite COTCO/FEDEC au PNMD (Echange avec les autorités traditionnelles et administratives)

5.2.2 Coordination

Le projet a organisé en janvier, avril, juillet et octobre ses ateliers de planification trimestrielle. Les objectifs poursuivis au cours de ces réunions étaient les suivants :

- évaluer la mise en œuvre du plan d'activité du trimestre précédent ;
- planifier les activités pour le prochain trimestre;
- améliorer et/ou développer la coordination et la collaboration avec les différentes parties prenantes.

En outre, les réunions mensuelles d'évaluation et de suivi des activités réunissant le Directeur du Projet, le Conservateur, les cadres du projet et des chefs de poste se sont tenues régulièrement.

Par ailleurs, la Direction du projet a pris part aux différentes réunions convoquées par l'autorité administrative.

L'organisation du deuxième comité de gestion du PNMD a également occupé une part importante du temps de travail de la Direction du Projet.

Le projet a par ailleurs accueilli les représentants de:

- la société Hydromine intéressée à développer un barrage hydroélectrique à la limite nord du parc en amont du point de confluence du cours d'eau Missere et le Djerem ;

- la Société CAL (Cameroon Aluminium Limited) chargée de l'exploitation des minerais de bauxite au Nord Est du parc national du Mbam et Djerem. Ces visiteurs ont édifié les responsables du projet sur les objectifs de leurs projets et leur niveau d'avancement. Les échanges ont également porté sur les études préalables en rapport avec la présence du parc national en particulier et les préoccupations relatives aux impacts environnementaux desdits projets.

5.3 Formation

La formation permanente du personnel en utilisation des outils de navigation (GPS, boussole et carte) se fait au quotidien par la composition des équipes de patrouilles comprenant à la fois des personnes aptes et moins aptes à l'utilisation desdits outils. Toutefois, des séances de recyclage et formation sur l'utilisation des outils de navigation ont été organisées dans chacune des trois antennes. La formation proprement dite des nouvelles recrues est prévue à partir de la deuxième quinzaine

du mois de janvier 2010. Par ailleurs, certains écogardes fonctionnaires qui se sont distingués au cours des formations antérieures, ont été intégrés dans les équipes d'inventaire et de suivi écologique et font de plus en plus preuve de maîtrise des méthodologies utilisées pour la collecte des données et l'encodage de celles-ci.

Sur tout un autre plan, le Directeur du projet a pris part à deux ateliers internationaux sur relatifs au processus REDD (Réduction des Emission à partir de la déforestation et de la dégradation des forêts) à Kinshasa en RDC en mars et à Accra au Ghana en octobre 2009.

5.4 Recherche de financements

Le principal facteur limitant de gestion effective du parc national du Mbam et Djerem concerne sans nul doute les ressources financières. Conscient de cette contrainte majeure, WCS s'investit pleinement dans la recherche de nouvelles sources de financement pouvant permettre d'assurer une gestion plus saine du parc. A cet effet, quelques initiatives ont été entreprises au cours de l'année semestre à travers notamment :

- le développement et la soumission de projets à de bailleurs privés ou multilatéraux ;
- la participation à un atelier sur la formation au processus REDD (Réduction des Emission à partir de la déforestation et de la dégradation des forêts) dans la perspective de développement des projets relatifs à ce secteur.

Par ailleurs, des contacts pris avec les universités nationales et internationales portent déjà des fruits et permettent :

- pour les nationaux de conduire des travaux de recherche à moindre coût et pour lesquels le projet ne finance que les coûts réels sur le terrain et les frais de séjour des étudiants et de suivi des enseignants ;
- pour les universités internationales, il s'agit de faire financer les thèmes de recherche par ces institutions à travers la prise en charge des frais de collecte de données, d'analyse et des frais de séjour des équipes conjointes (Camerounais-étrangers) sur le terrain.

En somme, aucune opportunité et contacts ne sont négligés en vue d'améliorer la base de financement des activités au PNMD.

Tableau n0 19 : Liste du personnel en service au PNMD

EQUIPE DU PROJET		
FOSSO Bernard	Directeur	
NZOUANGO David	Responsable activités conservation	
POUOMEGNE Jean Bosco	Responsable socio économique	
SYLVAIN NOEL DJIM	Comptable	
ELOUNA NGROUND Jean Marie	Chauffeur	
YAMGA Emmanuel	Chauffeur	
TIKE	Agent d'entretien et gardien de jour	
HAMADOU MBARSOLA	Gardien	
PERSONNEL DU PARC		
NLEGUE Etienne Hyacinthe	Conservateur du Parc	Fonctionnaire
EQUIPE DE MEIDJAMBA		
ATTA YAYA Miryame	ECOGARDE	Projet
BOBBO	ECOGARDE	Projet
VINGAP Collins	ECOGARDE	Projet
ISSA GAHARA	ECOGARDE	Projet
IBRAHIMA HAMIDOU	ECOGARDE	Projet
HOB MBAGA Dieudonné Innocent	ECOGARDE	Fonctionnaire
BALLA ESOMBA Jean Marie	ECOGARDE	Fonctionnaire
MBAH Mengue Alain	ECOGARDE	Fonctionnaire
EQUIPE DE YOKO		
ISSA Célestin	ECOGARDE	Projet
MBGANTSE AOUDOU	ECOGARDE	Projet
MOHAMADOU Abdoukarimou	ECOGARDE	Projet
NDJOKE Denis	ECOGARDE	Projet
DOUJAR Roger	ECOGARDE	Projet
TAGNE BELIBI Chrétien	ECOGARDE	Fonctionnaire
SEUMI DJAMO Justine	ECOGARDE	Fonctionnaire
BIKOY BIKWE SILAS	ECOGARDE	Fonctionnaire
DEBA SAMPSON	ECOGARDE	Fonctionnaire
MADOLA Ange Fabrice	ECOGARDE	Fonctionnaire

EPOLE TONGUE	ECOGARDE	Projet
MOHAMADOU Ahmadou	ECOGARDE	Projet
NNANGA Samuel	ECOGARDE	Fonctionnaire
NGA OKALI Nicolas	ECOGARDE	Fonctionnaire
PONDI MVOUNDI Roger	ECOGARDE	Fonctionnaire
TOKPA P. Serges	ECOGARDE	Fonctionnaire
ZOM A Roger F	ECOGARDE	Fonctionnaire
TSIMI ATANGANA	ECOGARDE	Fonctionnaire
YEBGA BATOUM Gilbert	ECOGARDE	Fonctionnaire
EQUIPE DE MBAKAOU		
AMBAHE Ruffin	ECOGARDE	Projet
AMBASSA Norbert	ECOGARDE	Fonctionnaire
AMBASSA Ongono Edgar	ECOGARDE	Fonctionnaire
DJOULDE André	ECOGARDE	Projet
MOUHAMADOU HAMADJODA	ECOGARDE	Projet
NYEMGAH YARA Cyrille	ECOGARDE	Projet
OBIANG Georges	ECOGARDE	Projet
SALIOU Boukar	ECOGARDE	Projet
TITSONG Rachel	ECOGARDE	Projet
MVOUTOUM Jean Paul	ECOGARDE	Projet
NGAMBA Ambass Thierry	ECOGARDE	Projet
NDJOCK Paul Alain	ECOGARDE	Fonctionnaire
OSSANG OSSANG Guillaume	ECOGARDE	Fonctionnaire
EYENE ESSOMBA Alphonse	ECOGARDE	Fonctionnaire

VI. DIFFICULTES ET DEFIS

Malgré les multiples efforts entrepris, de nombreuses difficultés persistent et pourraient à terme constituer un sérieux frein à l'atteinte des objectifs du projet il s'agit notamment :

- du statut ambigu et embarrassant des écogardes temporaires du PNMD. Ces agents en activité au PNMD depuis 2003, ne connaissent plus au jour d'aujourd'hui quel est leur statut ? Bien qu'ayant bénéficié de la tranche de paiement de salaire pour le premier semestre, ce personnel attend toujours les paiements pour le second semestre;
- de l'insuffisance criarde en logistique. Le PNMD a un périmètre de l'ordre de 1000 km. Les moyens de locomotion (véhicule et motos sont très insuffisants et vieillissants). La mobilité des ecogardes est assez limitée et très couteuse ;
- de l'absence de locaux pour le service au Sud-Est et à l'Est du PNMD ;
- de l'absentéisme chronique de bon nombre d'agents fonctionnaires ;
- de l'absence de ressources pour mener des activités génératrices de revenus, véritable levier pour obtenir l'adhésion des populations aux objectifs de conservation;
- du haut risque de démobilisation d'un personnel de contrôle peu ou pas rémunéré et abandonné à lui même.

VII - CONCLUSION

Le projet d'Appui à l'aménagement du Parc National du Mbam et Djerem, aura enregistré au cours de l'année 2009, des résultats forts significatifs. En effet, au vu de ce qui précède, d'importants progrès ont été réalisés tant au plan de la protection des ressources du parc, de l'amélioration des connaissances sur l'importance des ressources du parc qu'au plan des retombées directes et indirectes générées par cette aire protégée.

Ces réalisations demeurent cependant très insignifiantes au regard des prescriptions du plan d'aménagement élaboré de manière très

participative et suscitant de ce fait même, de nombreuses attentes de la part des communautés riveraines en terme de retombées pour la région.

Malgré les efforts conjugués de l'administration, des bailleurs, de l'agence d'exécution et des autres partenaires, il convient de noter que beaucoup reste à faire pour assurer un niveau acceptable de gestion effective et efficiente du parc national du Mbam et Djerem.

ANNEXES : PLAN DE TRAVAIL ET NIVEAU DE REALISATION 2009

2 - PROGRAMME PROTECTION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE				
<i>Objectif Spécifique :</i>				
Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Réalisations
11. Les différents acteurs sont sensibilisés				
11.1. Vulgariser les textes législatifs et réglementaires auprès des communautés locales et autres acteurs	1111. Organiser des réunions par canton sur la réglementation en matière de faune et aires protégée.	Au moins 1 réunion de sensibilisation est organisée par trimestre et par antenne	Compte rendu de réunion	Chaque antenne a organise des réunions de sensibilisation Mbakaou (7), Meidjamba (9) et Yoko(4)
	1112. Produire et diffuser des messages et supports facilitant l'information et la sensibilisation des parties prenantes	Au moins 2000 supports d'information et de sensibilisation sur la biodiversité sont produits et distribués d'ici dec 09	PV de réception des brochures/posters	200 cahiers, 50 T-shirts et 150 posters ont été distribués
ũ ũ Vulgariser le plan d'aménagement approuvé	1141. Poursuivre l'organisation des réunions d'information et de sensibilisation sur les objectifs du plan d'aménagement	Au moins une réunion par arrondissement avant fin 2009	rapports de réunion	Une réunion planifiée à Yoko ne s'est pas tenue faute de disponibilité de ressources financières.
□	11.8.1Etendre la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale aux secteurs Nord, Est et Sud du PNMD.	Au moins une école par canton est impliquée dans le programme.	Rapport d'activités	Initiation des activités d'éducation environnementale au Lycée de Yoko
ũ ũ Organiser les campagnes de sensibilisation à l'attention des populations riveraines du PNMD sur la problématique des feux de brousse	1191. Organiser les rencontres sur la problématique des feux de brousse	Au moins une réunion par canton avant fin 2009	Compte rendu de réunion, liste de participants	7 réunions ont été organisées a cet effet (mbitom et Djaoro kombo) et de
12. L'intégrité du Parc national est assurée				
121. Les limites du Parc sont matérialisées				
121.1. Matérialiser les limites du Parc (ouverture et matérialisation des limites, panneaux de signalisation)	12111. Poursuivre l'Ouverture des limites du parc	Au moins 20km de limites sont ouvertes avant juin 2009	Visites terrain	environ 30 km de limites ont été levées pendant l'année

-	12112. Assurer l'entretien des limites ouvertes du parc	Au moins 40km de limites sont entretenues avant dec 09	Visites terrain	
-	12112 Matérialiser et assurer la signalisation des limites du parc	Au moins 10 panneaux de signalisation et 500 plants mis en place au cours de l'année.	Rapport,	28 panneaux dont 20 de 1m2 chacun et 8 panneaux de 1,5m2 chacun ont été produits et implantés sur la limite Ouest. Environ 2000 plants d'eucalyptus ont été mis en place dans le secteur Sud-Ouest.
122. Les milieux naturels du parc sont conservés				
1 ☐ ☐ ☐ Assurer la protection des sites/zones fragiles et des sites culturels	1223.1. Organiser les patrouilles de surveillance	Tous les sites particuliers identifiés sont visites au moins 1 fois par trimestre	Rapport	5 sites dont 3 nouveaux et deux anciens ont été visites
1 ☐ ☐ ☐ Lutter contre les sources de pollution (pêche par empoisonnement...) dans le parc	1225.1. Organiser les campagnes de sensibilisation dans les villages	Chaque canton a pris part a au moins une campagne de sensibilisation	Rapport	les 19 réunions organisées ont regroupé les représentants de la quasi totalité des cantons.
123. Un plan de surveillance est élaboré et mis en oeuvre				
1 ☐ ☐ ☐ Organiser les patrouilles de surveillance à l'intérieur du parc	12321.Organiser les patrouilles de surveillance dans le parc	Au moins 10 jours de patrouille mobile sont organisées par antenne et par mois dans le PNMD	Rapport de patrouille	Au cours du premier semestre, 2200 h.j patrouilles ont été organisées au cours du 1 ^{er} semestre avec des extrema de 17 jours par mois pour certains écogardes et a peine 1 jour par mois pour d'autres. Au total 72 patrouilles dans le parc et 830 patrouilles pour l'année.
1 ☐ ☐ ☐ Contrôler la circulation des produits fauniques le long des axes ferroviaire et routiers qui ceinturent le Parc (Tibati-Yoko, Tibati-Mbakaou, Ngaoundal-Ngalbize, Yoko-Guéré)	12331.Organiser les contrôles fixes et mobiles le long des axes périphériques du parc	Au moins 1 barrière fixe par antenne est fonctionnelle toute l'année	Rapport d'activités / main courante	536 contoles fixes a Yoko, 173 a Meidjamba, et 290 a Mbakaou
1 ☐ ☐ ☐ Former / recycler le personnel de controle	1.2.4.1. Formation interne au SIG	Au moins un écogarde par antenne maîtrise le SIG	Rapport d'activités	Une formation été organisée par antenne. Chaque antenne dispose d'au moins deux écogardes maîtrisant l'utilisation des équipements de navigation
	422.2. Recycler les écogardes aux techniques de suivi socio-écologique	Chaque écogardes a pris part a au moins une session de recyclage avant dec 2009		près d'une douzaine d'écogardes ont assuré la collecte des données écologiques.

<input type="checkbox"/> Acquéirir le matériel de communication (radios, talkie-walkies, téléphones...)	1.2.5.1.Acquéirir 03 radios (Yoko, Doumé, véhicule Conservateur)	Communications assurée entre les 3 antennes du parc	Rapport	
<input type="checkbox"/> Acquéirir le matériel technique de terrain et de bureau (GPS, Cyber-tracker, cartes topo, ordinateurs, boîte à pharmacie..)	1.2.6.1.Doter le SC du matériel de navigation en forêt (05 boussoles, 05 GPS, des carte topo)	Les missions de terrain sont effectives en toute saison et les données georeferencees disponibles		Chaque antenne dispose de materiel de navigation Mbakaou (4 GPS, 2 boussoles) Meidjamba (2 GPS, 1 boussole) Yoko (2 GPS, 1 boussole) et des cartes topo.
	1.2.6.2 Doter le service du matériel de camping (tentes de 3 à 4 places, sacs à dos, sacs de couchage et matelas d'une place...)			Chaque antenne dispose de matériel de camping Mbakaou (8 tentes,) Meidjamba (4 tentes) Yoko (4 tentes) et matelas et sac au dos par ecogarde.
	1.2.6.3 Doter chaque écogarde de deux tenues complètes de terrain (tenues, bottes, casque, bérêts/casquettes, chaussettes...)		Chaque écogarde a reçu deux paires de tenues	

2 - PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Objectif Spécifique : Les connaissances biologiques, écologiques et socioculturelles du PNMD et sa zone périphérique sont améliorées

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Réalisations
21. Les connaissances de base sur les ressources de Mbam et Djerem sont améliorées				
<input type="checkbox"/> Elaborer un plan stratégique de recherche définissant les axes prioritaires pour les cinq prochaines années	2112. Faire un état des lieux des activités de recherches conduites dans le PNMD	Une monographie des recherches dans le PNMD disponible avant juin 09	Archives	Activités non réalisées faute de ressources financières
<input type="checkbox"/>	2112. Développer les axes prioritaires de recherche dans le PNMD	Document disponible avant fin oct 09	Une monographie des recherches dans le PNMD disponible avant juin 09	Activité dépendant de la précédente. Néanmoins quelques priorités ont été recommandées aux étudiants
<input type="checkbox"/> Développer les relations avec les institutions de recherche nationales et internationales	2121. Définir les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année 2009	Liste de thèmes disponible et transmise aux universités avant fin mars 09	Liste de thèmes disponible	Quatre études ont été menées dont une thèse de doctorat sur les PFNL, un mémoire de DESS sur l'écologie des Chimpanzés, un mémoire d'ingénieur des eaux et forêts sur les PFNL et une étude socioéconomique au Nord du PNMD.
<input type="checkbox"/>	2122. Assurer l'encadrement des étudiants retenus	Au moins 02 étudiants ont effectué leur stage dans le PNMD en 09	Rapport de stage	Quatre étudiants ont séjourné au PNMD : Un Doctorant de l'UY1, Une étudiante de DESS de l'UY1, un étudiant de 5eme année d'ingénieur de l'U Dschang et un étudiant de niveau License de l'UY1.
<input type="checkbox"/> Etude des interactions faune/flore (phénologie des espèces végétales et influence sur l'aire de distribution des mammifères)	2123. Diffuser les thèmes auprès des universités et institutions de recherche	Au moins deux institutions ont reçu la liste des thèmes de recherche	Lettres de transmission	
21.4. Approfondir la connaissance du potentiel floristique du parc	2141. Poursuivre les études sur la typologie des formations végétales du PNMD	Les principales formations végétales et leurs superficies sont connues		Superficies établies a partir des sondages de 2007. Processus en cours d'actualisation. Publication des études sur la végétation, le sol du PNMD. Publication des études sur les possibilité de séquestration de carbone

				des forêts du PNMD.
21.5. Approfondir les connaissances sur les espèces phares (bongo, éléphant, oryctérope, chimpanzé, hippopotame, lion, éland de derby, perroquets gris à queue rouge)	2151. Approfondir les connaissances sur le statut des chimpanzés, éléphants et autres espèces clés du PNMD	Les densités des chimpanzés, éléphants sont connues ainsi que les IKA pour les autres espèces clés avant fin 2009.	Rapport d'étude	Les densités et population de chimpanzés (400-700) et d'éléphants (1000-1500) sont connues ainsi que les IKA de nombreuses autres espèces.
☐☐ Poursuivre les inventaires de l'avifaune et de l'ichtyofaune	2161. Poursuivre les missions de prospection de l'avifaune et des poissons du Djerem	Liste de l'avifaune actualisée	Rapport activité	Processus en cours. Des études sur les insectes ont été initiées.
☐☐ Mener des études sur l'exploitation durable des Produits forestiers non ligneux (<i>Xylopia aethiopica</i> ou kimba ...)	2181. Initier l'étude sur la dynamique de certains produits forestiers non ligneux dans le parc (kimba, et ..).	Les densités et mode de régénération de ces essences sont connues avant dec 09	Rapport	Etudes en cours en périphérie Ouest du parc ainsi que l'étude du circuit de commercialisation de certains PFNL. Les données sont disponibles pour la plupart des PFNL. Le xylopie reste l'espèce dominante au plan de l'importance économique avec près d'1 milliards de recette annuelle.
22. Le système de suivi écologique et socio-économique est consolidé et oriente les décisions de gestion				
☐☐ Renforcer les capacités des écogardes chargés du suivi écologique	2221. Organiser la formation et ou recyclage des écogardes en utilisation des outils de navigation	Au moins 80% des écogardes utilisent parfaitement les outils de navigation (GPS, boussole) les fiches de collecte de données sont bien remplies	Rapport	Recyclage sur le tas effectuée en permanence sur le terrain. Trois jours de formations ont été organisés au niveau de chacune des trois antennes au mois de septembre 2009.

□	2222. Organiser la formation et ou recyclage des écogardes en suivi socio écologique	Les fiches de collecte de données sont bien remplies	Rapport	Association des écogardes a la collecte de données socioéconomiques dans les villages périphériques du parc.
□ □ □ Suivre les opérations de lutte anti-braconnage	2231. Cartographier les itinéraires des principales opérations de lutte contre le braconnage	Les distances parcourues par les différentes missions sont connues	Rapport	Opération effective mais pas systématique.
□ □ □ Développer un programme de gestion des feux de brousse	2241. Poursuivre la cartographie des parcelles pilotes	Au moins une nouvelle parcelle pilote par secteur est cartographiée	Rapport	Toutes les parcelles mises en feu ont été cartographiées.
	2242. Organiser et suivre la mise à feu dans les parcelles pilotes du PNMD	Calendrier de mise à feu		Toutes les parcelles mises en feu ont été cartographiées.

3 - PROGRAMME VALORISATION DES RESSOURCES ET COGESTION

Objectif Spécifique : Les parties prenantes sont impliquées à la gestion du parc et les initiatives de développement compatibles avec les objectifs de gestion durable au niveau local sont promues

Résultats attendus/Activités	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Réalisations
31. Les communautés riveraines sont mieux organisées				
<input type="checkbox"/> Mettre en place un cadre de concertation avec les autorités traditionnelles locales	3111. Organiser la tenue de la première réunion avec les autorités traditionnelles de la périphérie	Au moins 50% des chefs de la région ont pris part à cette réunion	Rapport réunion	Les rencontres ont été programmées plusieurs fois puis reportées faute de mobilisation effective des fonds auprès du percepteur du trésor public.
<input type="checkbox"/> Renforcer les capacités organisationnelles de la société civile	3.1.2.1 Identifier et encadrer les jeunes associations actives dans le domaine de la conservation	Au moins une organisation locale collabore avec le projet dans le cadre des activités d'information, formation et sensibilisation d'ici fin décembre 2009	Rapports d'activités	Une association locale collabore dans le cadre de la formation des apiculteurs.
<input type="checkbox"/> Appuyer la création des entités juridiques des chasseurs et pêcheurs	3.1.3.1 Promouvoir la création de nouveaux groupes d'utilisateurs de ressources naturelles	Au moins un nouveau groupe légal est mis en place avant décembre 2009	Statuts et rapports d'activités	De nouveaux groupes constitués sont engagés dans le processus de légalisation de leurs entités juridiques.
<input type="checkbox"/> Renforcer la capacité organisationnelle des groupes d'utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, éleveurs, etc.) des ressources naturelles identifiés dans la zone périphérique du PNMD	3141. Poursuivre l'encadrement des groupes d'utilisateurs de ressources naturelles	Au moins cinq groupes ont bénéficié du suivi de leurs activités par le SC	Statuts et rapports d'activités	Les trois GIC de pêcheurs et cinq groupes d'apicultures ont été régulièrement suivis par le Projet.
32. Les initiatives de gestion durable des ressources sont promues				
<input type="checkbox"/> Former les communautés sur des pratiques culturelles moins dégradantes	3211. Faciliter les rencontres entre les structures d'encadrement du MINADER et les agriculteurs ainsi que les visites de terrain	Au moins une rencontre organisée par trimestre et par Arrondissement	Rapport de réunion	

<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir les pratiques de pêche responsable le long du Djerem	3221.Organiser les réunions de sensibilisation et d'évaluation par campagne de pêche	Au moins deux rencontres organisées par campagne avec les groupes organisés	Compte rendu des réunions	Trois réunions ont été organisées en janvier, avril et septembre avec les GIC de pêcheurs.
<input type="checkbox"/>	3222.Poursuivre la formation des pêcheurs aux techniques de pêches moins destructrices ainsi qu'aux techniques de conservation, de fumage et de commercialisation des produits de pêche	Les groupes organisés ont abandonné les techniques de pêche non recommandées d'ici décembre 2009	Rapports d'activités	Plusieurs pêcheurs ont été sanctionnés par le bureau du GIC pour utilisation des filets non réglementaires et pêche dans les zones de reproduction.
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Faciliter la création des zones de chasse à la périphérie du Parc	3231.Initier le processus de création des ZIC/ZICGC proposes en périphérie du PNMD	Projets de dossiers soumis au MINFOF avant dec 09	Chrono	
33. La promotion des structures de collaboration et de concertation est assurée				
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Faciliter les partenariats avec les ONG et les projets de développement intervenant ou susceptibles d'intervenir dans la région	3311.Poursuivre la collaboration avec les partenaires au développement actifs dans la région	Au moins un partenaire au développement soutien les activités de conservation du PNMD en 2009	Rapport activités	Le projet a pris part a deux réunions du PNDP. Ce dernier s'est engage a assister dans la production d'un plan d'utilisation durable des terres pour le flanc Nord-Est du parc.
34. La Promotion de l'écotourisme est assurée				
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'écotourisme dans le PNMD et sa périphérie	3411.Susciter le développement d'un partenariat avec le MINTOUR en vue de l'élaboration d'une stratégie de l'ecotourisme au PNMD	Au moins un contact pris avec le MINTOUR par le MINFOF à ce sujet	Lettres adressées au MINFOF ou au MINTOUR	

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Développer et diffuser les supports publicitaires, des documentaires etc.	3421. Produire et diffuser des messages et supports facilitant l'information et la sensibilisation des parties prenantes	Au moins 500 supports d'information et de sensibilisation sur la biodiversité sont produits et distribués d'ici dec 09	Supports publicitaires	200 cahiers, 50 T-shirts et 100 posters ont été distribués
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Sensibiliser les municipalités, les autorités administratives et traditionnelles locales et toutes les autres forces vives de la région du Mbam et Djerem sur le développement des structures d'accueil et la promotion de l'écotourisme	3431. Poursuivre l'organisation des réunions de sensibilisation sur la problématique de l'écotourisme	Les autorités municipales et traditionnelles de la périphérie du parc sont sensibilisées sur l'importance de l'écotourisme	Rapport d'activités	
35. Les activités génératrices de revenus sont promues				
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Accompagner les communautés dans le processus d'acquisition et de gestion des ZICGC et FC.	3511. Encadrer la communauté de Doume dans la préparation des documents techniques et dans la surveillance	Les missions du comité de gestion sont bien comprises	rapport	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Faciliter le renforcement des capacités des communautés à la gestion des revenus et à la recherche de financements pour microprojets	3512. Poursuivre la formation des pêcheurs et apiculteurs aux techniques de base de commercialisation et de gestion des revenus	Amélioration des revenus issus de la pêche	Rapports d'activités	Des réunions d'information et de sensibilisation des pêcheurs et apiculteurs ont été organisées. La caisse de solidarité des pêcheurs a connu une augmentation de 144000 tandis que les activités pêche et apiculture ont généré respectivement plus de 14 million FCFA et 500 000 FCFA

4- Coordination, suivi, appui logistique et administratif

Objectif spécifique : Les capacités institutionnelles, logistique et financières nécessaires à la gestion efficace du PNMD sont renforcés et fonctionnels

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Réalisations
41. La structure de gestion est organisée				
41.1. Créer et faire fonctionner les comités de gestion, scientifique et de concertation et le comité ad hoc de résolution des conflits	411.1. Organiser la tenue du comité de gestion	La 3ème session ord. du comité de gestion est tenue en déc 2009	Compte rendu du comité	Le 1er comité de gestion annuel s'est tenu en mars 2009
	411.2. Organiser la tenue du comité scientifique et technique	Le comité scientifique et technique a tenu sa 2ème session ord. avant déc 09	Compte rendu du comité	
41.2. Organiser et animer le service de la conservation	412.1. Assurer la relève dans les bases secondaires du SC	Bases secondaires fonctionnelles	Visite terrain	Les patrouilles hebdomadaires ont été effectives aux postes avancés de Miyere, Sengbe et Ngoum
	412.2. Organiser les ateliers de planification	Les principaux acteurs sont fortement impliqués dans la mise en œuvre des activités	Rapport d'atelier	Quatre ateliers de planification ont été organisés en janvier, avril, juillet octobre 2009
	412.3. Suivre la mise en œuvre de la planification trimestrielle	Au moins une visite mensuelle des Postes par les responsables	Rapports de mission de suivi	Des missions formelles et informelles sont mensuellement effectuées dans les antennes et postes avancés.
41.3. Proposer l'érection du PNMD en Unité Technique Opérationnelle	413.1. Elaborer le dossier technique	Draft Dossier technique disponible	chrono	
	413.2. Organiser un atelier de validation	Dossier technique valide et transmis avant dec 2009	Cahier transmission	
☐ Développer un cadre formel de concertation, au niveau de chaque région,	414.1. Créer les comités consultatifs locaux	Acte de création	chrono	

entre les différents services déconcentrés	414.2. Organiser la tenue des comités consultatifs locaux	Au moins 01 comité local de concertation s'est tenu dans chaque province avant déc 09	PV de réunion	
<input type="checkbox"/> Evaluer et suivre les financements à long terme pour le PNMD	415.1. Développement des projet a soumettre au financement de bailleurs.	Au moins une proposition de financement est soumise a un bailleur avant dec 09	Rapport d'activités	Une demande de financement a été soumise a USFish&Wildlife, et a RARE. Les contacts ont été relancés pour le partenariat avec les exploitants forestiers opérant en périphérie du parc
42. Les ressources humaines sont renforcées				
<input type="checkbox"/> Recruter et affecter du personnel en qualité et en nombre suffisant	421.1. Suivre le processus de contractualisation des écogardes temporaires au PNMD	Prompte réaction des écogardes chaque interpellation		5 séances de travail et 2 correspondances ont été faites a ce sujet. Les écogardes ont été pris en solde au niveau du Fonds Spécial Faune. Six mois de salaire ont été payes.
<input type="checkbox"/> Former / recycler le personnel	4221. Formation interne au SIG	Au moins un écogarde par antenne maîtrise le SIG	Rapport des stages de formation	Au moins 5 écogardes a Mbakaou, 2 écogardes a Meidjamba et 3 écogardes a Yoko utilisent efficacement le GPS
	422.2. Recycler les écogardes aux techniques de suivi socio-écologique	Chaque écogarde a pris part a au moins une session de recyclage avant dec 2009		12 écogardes ont collecté et remplis les fiches du suivi socio écologique.
423. Assurer la gestion du personnel	423.1. Assurer le paiement régulier des salaires	Le personnel n'accuse aucun mois d'arriéré de salaire	Rapport	Les écogardes temporaires ont eu des revenus pour la période de janvier a juin 2009
	423.2. valider le manuel de procédures de motivation et de sanction du personnel	Compte rendu de l'atelier de validation	document validé	Document non finalisé
44. Les infrastructures de conservation sont mises en place				

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Construire les postes d'observation et les campements	443.1 Construire des miradors et campements scientifiques	Au moins 02 miradors et un campement scientifique construits avant dec 09	PV de réception	Constructions non encore effectives
	442.1. Contacter les opérateurs privés et les municipalités	Echange de lettres et rencontres avec les maires et opérateurs économiques locaux	Cahier transmission	Des correspondances ont été adressées au MINFOF en vue de relancer le partenariat avec les opérateurs économiques.
45. Le service de la conservation dispose des équipements adéquats				
<input type="checkbox"/>	4.5.3.5 Acquérir un ordinateur avec imprimante et onduleur pour Yoko			
4.5.4 Assurer l'approvisionnement en matériel de bureau	4541. Approvisionner le service en matériel de bureau et d'entretien			Les matériels de fonctionnement de bureau sont approvisionnés mensuellement
<input type="checkbox"/> 4.5.5 Assurer le fonctionnement du matériel roulant <input type="checkbox"/>	4556. Assurer l'entretien des véhicules et des motos du service			Les véhicules et motos du projet sont régulièrement entretenus.
	4.5.5.7 Assurer le renouvellement de la pneumatique (véh et motos)			La pneumatique de la Land cruiser a été entièrement renouvelée en mai 09
	4.5.5.8 Approvisionner le service en carburant et lubrifiant	Bases vie éclairée et aucune mission non effectuée faute de carburant	Rapport	Tous les déplacements planifiés ont eu lieu. Les bureaux du service de conservation à Yoko bénéficient dorénavant de l'éclairage électrique.
46 Les mécanismes de suivi et évaluation sont mis en place et fonctionnels				

<p>46.1. Assurer le suivi et l'évaluation continus</p>	<p>461.3. Organiser des missions périodiques de suivi et d'assistance technique à la mise en œuvre du plan d'aménagement</p>		<p>Rapport de mission</p>	<p>Une mission de suivi par le Délégué régional du MINFOF Adamaoua et quatre missions de WCS Yde et une mission conjointe des responsables COTCO/FEDEC ont eu lieu.</p>
--	--	--	---------------------------	---